

Rapport d'activité

2019

Maison de la prévention
Point écoute jeunes

55, avenue du Maréchal Joffre
94120 Fontenay-sous-Bois
01 48 75 94 79

contact@prevention-ecoutejeunes.org
<http://www.prevention-ecoutejeunes.org>



Table des matières

1	Les missions de la Maison de la Prévention - Point Écoute Jeunes	3
1.1	Présentation de l'association	3
1.2	La vie de l'Association	3
1.3	Le fonctionnement de l'Association	5
2	Le Point Accueil Écoute Jeunes / antenne de la Maison de l'Adolescent 94	6
2.1	Bilan statistiques 2019 des actions en direction des adolescents	8
2.2	Les différentes formes d'intervention du PAEJ	16
2.2.1	Les permanences dans les établissements scolaires	16
2.2.2	La Consultation Jeunes Consommateurs	17
2.2.3	Les actions collectives en direction des adolescents	18
2.2.4	L'Atelier Relais	19
2.2.5	Le Groupe d'échange de l'éducatrice au collège Joliot Curie	19
2.2.6	Le dispositif « Module de Responsabilisation » au collège Jean Macé	20
2.3	Bilan des actions en direction des parents	20
2.3.1	Entretiens individuels avec les parents d'adolescents	20
2.3.2	Les actions collectives avec les parents : le REAAP	22
2.4	Développement des actions en direction des partenaires et du travail de réseau	25
3	Les actions de prévention et de promotion de la santé	27
3.1	Atelier santé dans les Ateliers Sociolinguistiques (ASL)	29
3.2	Ateliers Santé et action conviviale au Centre d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile	30
3.3	Ateliers santé à l'Espace Insertion du Conseil Départemental 94 et à la Pension de Famille	31
3.4	Activités de la Médiatrice Santé dans les quartiers prioritaires	32
3.4.1	Bilan qualitatif relatif aux actions de la Médiatrice santé	32
3.4.2	Représentations graphiques des caractéristiques des habitants accueillis par la Médiatrice	34
3.4.3	Le travail de partenariat de la Médiatrice santé	37
3.5	Les permanences infirmière et les actions collectives dans les Foyers de migrants	38
3.6	La Prévention des cancers	40
3.6.1	Rencontre conviviale : Un après-midi en l'honneur des femmes	40
3.6.2	Actions de prévention des cancers féminins et Campagne « Octobre Rose »	41
3.6.3	Concernant les actions de prévention du tabagisme et des cancers liés au tabac	44
3.6.4	La prévention du cancer colorectal	44
3.6.5	La prévention des cancers cutanés	44
3.7	Prévention du VIH/IST	45
3.8	Le partenariat avec la Ville à Champigny-sur-Marne	46
3.8.1	Une nouvelle convention en 2019	46
3.8.2	Les actions de la Maison de la Prévention dans le cadre des Ateliers Sociolinguistiques	47
3.8.3	Les actions de prévention des cancers et dépistage VIH-IST	47
3.8.4	Le projet périnatalité conduit par l'Institut Renaudot	49
3.8.5	La Coopérative d'acteurs et le programme d'évaluation et de prévention du surpoids de l'obésité infantile	49
3.8.6	La mise en place du Conseil Local de Santé Mentale de Champigny	51
3.8.7	Participation à l'initiative publique « Champigny Plage »	52
4	La coordination du Conseil Local de Santé Mentale	52
4.1	Présentation générale du dispositif	52
4.2	Le CLSM de Fontenay Sous-Bois	52
4.2.1	Le contexte de sa création	52
4.2.2	Activités clés de l'année 2019	53
4.2.3	Actions soutenues par le CLSM de Fontenay Sous-Bois	54
4.2.4	Perspectives du CLSM pour l'année 2020	55
5	Conclusion pour l'année 2019 et perspectives pour 2020	56

1 Les missions de la Maison de la Prévention - Point Écoute Jeunes

1.1 Présentation de l'association

C'est une Association qui s'inscrit dans les objectifs de la charte d'Ottawa de l'OMS : « La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la vie. Ce faisant, elle permet aux gens d'exercer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et de faire des choix favorables à celle-ci »

Statutairement ses principes d'actions s'appuient sur les démarches communautaires en santé promues par l'Institut Renaudot dont elle est adhérente, visant à impliquer tous les acteurs, professionnels dans leur diversité, associations locales, élus, institutions avec les usagers et habitants.

Son activité s'articule autour de quatre grands pôles d'activités :

- ✓ Le Pôle Santé Jeunes (qui correspond au Point Accueil Ecoute Jeunes)
- ✓ Le Pôle Santé Précarité
- ✓ Le Pôle Santé au Féminin
- ✓ Le Pôle Santé Mentale (avec la coordination du CLSM)

Il y a beaucoup d'interactions entre les différents pôles d'activités, qui ne sont pas cloisonnés entre eux. Chaque Pôle « profite » de l'interdisciplinarité de l'équipe de salariés.

1.2 La vie de l'Association

Le Conseil d'Administration est composé de personnes intéressées aux problématiques traitées par l'association, chacune dispose d'une expertise citoyenne, expérientielle, professionnelle permettant de nourrir le projet associatif et d'enrichir ses orientations en relation étroite avec l'équipe salariée.

Les membres du Conseil d'administration

Madame ANTOINE Martine, Présidente de la Maison de la Prévention-Point Écoute Jeunes, Co-présidente de l'Institut Renaudot, membre du CTS 94 (Conseil Territorial Santé)

Monsieur BURDET-BURDILLON Bruno, Intervenant en prévention, Président de l'association Ling Gui

Madame DEFER Chantal, Fonctionnaire territorial retraitée

Monsieur DUCROQ Pierre, Secrétaire général d'une fondation pour l'aide à l'enfance

Madame ESTEVE Monique, Conseillère pédagogique d'académie en retraite

Madame Fernandez Isabelle, Directrice d'une association de réduction des risques

Madame FERNANDEZ Isabelle, Directrice d'une association de réduction des risques

Madame SUBIRA-PUIG Valérie, Cadre territoriale

Madame MAGNIERES Christine, Militante associative

Monsieur PEIGER Pascal, Directeur d'un Club de prévention

Madame ROLAND Martine, Retraitée, militante d'une association féministe

Madame ROYER Jeanne, Retraitée

Madame ZEITOUN Hélène, Directrice de l'institut Renaudot

Membres de droit

Madame NIAKATE Sokona, Représentant CD 94

Madame GARNIER Vanessa, Représentant Ville de Fontenay-sous-Bois (titulaire)

Madame SAINT GAL Nora, Représentant Ville de Fontenay-sous-Bois (suppléante)

Madame LURIER Danièle, Représentant Ville de Champigny sur Marne

Les membres du bureau

Martine ANTOINE, Présidente

Pierre DUCROQ, Trésorier adjoint

Monique ESTEVE, Vice Présidente

Chantal DEFER, Secrétaire

Pascal PEIGER, Trésorier

Jeanne ROYER, Membre du Bureau

L'équipe salariée

L'année 2019 a été une année de renouvellement d'une grande partie de l'équipe salariée puisqu'elle a vu l'arrivée au sein de l'association de 4 nouvelles professionnelles prendre les fonctions : d'assistante administrative et d'accueil ; de médiatrice santé ; de chargée de projets-coordinatrice du Conseil Local de Santé Mentale et de directrice. Cela représente 4 ETP sur 7,1 ETP.

L'équipe est donc composée des professionnels qualifiés et diplômés suivants :

Brigitte HEIMROTH, Directrice / 1 ETP

Danfi DIALLO, Médiatrice Santé / 1 ETP (dispositif Adulte Relais)

Samira MIR, Chargée de projets-Coordinatrice du CLSM / 1 ETP

Franck LINANT, Psychologue / 1 ETP

Youssrra GUERRAB, Assistante administrative et d'accueil / 1 ETP

Nathalie MOREIRA, Psychologue / 0,5 ETP

Claudine NUSSBAUMER, Infirmière / 0,6 ETP

Phillipine MEBIAME, Educatrice / 1 ETP (à partir de juin 2018)

Asha GOKOOL, Agent d'entretien / 0,1 ETP

+ **Lucie PAYET**, Infirmière détachée de la Maison de l'Adolescent 94 / 0,2 ETP

En outre, l'équipe salariée accueille chaque année des stagiaires psychologues et infirmiers pour transmettre, partager ses connaissances et expériences et réinterroger ses pratiques.

Enfin l'association apporte une grande importance à la formation continue des salariés en utilisant les dispositifs de formation continue (OPCO Santé) et en favorisant leur participation à des congrès colloques, journées d'études...

Ainsi, la psychologue a participé à la Journée d'étude « L'adolescence face à la mort : si on en parlait ? », le 21 mars 2019.

Le psychologue a participé au colloque « addictions : comprendre pour agir », le 17/10/2019 à Noyon.

L'éducatrice spécialisée prépare le Diplôme Universitaire « Adolescents difficiles – Approche éducative et psychopathologique » du 14/10/2019 au 17/06/2020.

La coordinatrice du Conseil Local de Santé Mentale a participé à la Journée « Les conseils locaux de la santé mentale, 12ans : qu'est-ce qui a changé ? » le 15 novembre 2019.

Le psychologue, la médiatrice santé et la directrice ont participé aux Rencontres de l'Institut Renaudot « Quand les habitants conjuguent santé et social dans les territoires », le 13 et 14/06/2019 à Rennes.

1.3 Le fonctionnement de l'Association

L'équipe salariée reçoit le public en entretien individuel et organise des actions collectives au regard des qualifications professionnelles et des compétences de chacun. La pluralité de l'équipe, psychologues, éducatrice, infirmières, médiatrice santé, permet d'apporter une richesse dans la réflexion et d'appréhender les situations dans leur globalité.

Modalité des entretiens individuels

Les entretiens se font sur rendez-vous, une assistante assure l'accueil physique et téléphonique. Elle organise la gestion de l'agenda des professionnels et fait également le lien avec les permanences à l'extérieur des locaux de l'association. Certaines situations sont prises en charge en binôme afin de croiser les regards.

Les entretiens ont pour objectifs de proposer un espace d'échange et d'écoute permettant aux personnes de venir déposer une problématique ou un questionnement autour de la santé, au sens global.

En fonction de l'évaluation faite, le professionnel proposera un suivi en interne si nécessaire ou orientera vers un partenaire.

Le suivi est donc individualisé et sa durée sera propre à chaque individu. Le cadre se veut souple et réactif face une demande, le délai d'attente moyen est compris entre 3 et 10 jours, en dehors de la Consultation Jeunes Consommateurs où les délais peuvent être plus longs.

Les actions collectives

Elles sont mises en place en partenariat avec les acteurs locaux (Education Nationale, Villes, associations locales...). Le contenu est élaboré en cohérence avec les valeurs et objectifs associatifs, et répondent aux contenus des conventions qui lient l'association à ses financeurs, en concertation pluridisciplinaire en interne et avec les partenaires concernés.

Les règles éthiques

- ✓ Gratuité et absence de toute rétribution quelle qu'en soit la forme
- ✓ Confidentialité, au regard des institutions qui orientent, au regard des parents pour les mineurs et limite de la confidentialité, dans le respect de la législation dans le cadre de la protection de l'enfance
- ✓ Secret partagé avec les partenaires lorsque la situation le nécessite

Les horaires

L'Association est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

2 Le Point Accueil Écoute Jeunes / antenne de la Maison de l'Adolescent 94

Le pôle jeunesse

L'Association est un Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ), Antenne locale de la Maison de l'Adolescent du Val de Marne. La Maison de l'Adolescent du Val de Marne étant située à Créteil.

S'adressant à des jeunes de 11 à 25 ans, le Point Accueil Écoute Jeunes a comme missions principales :

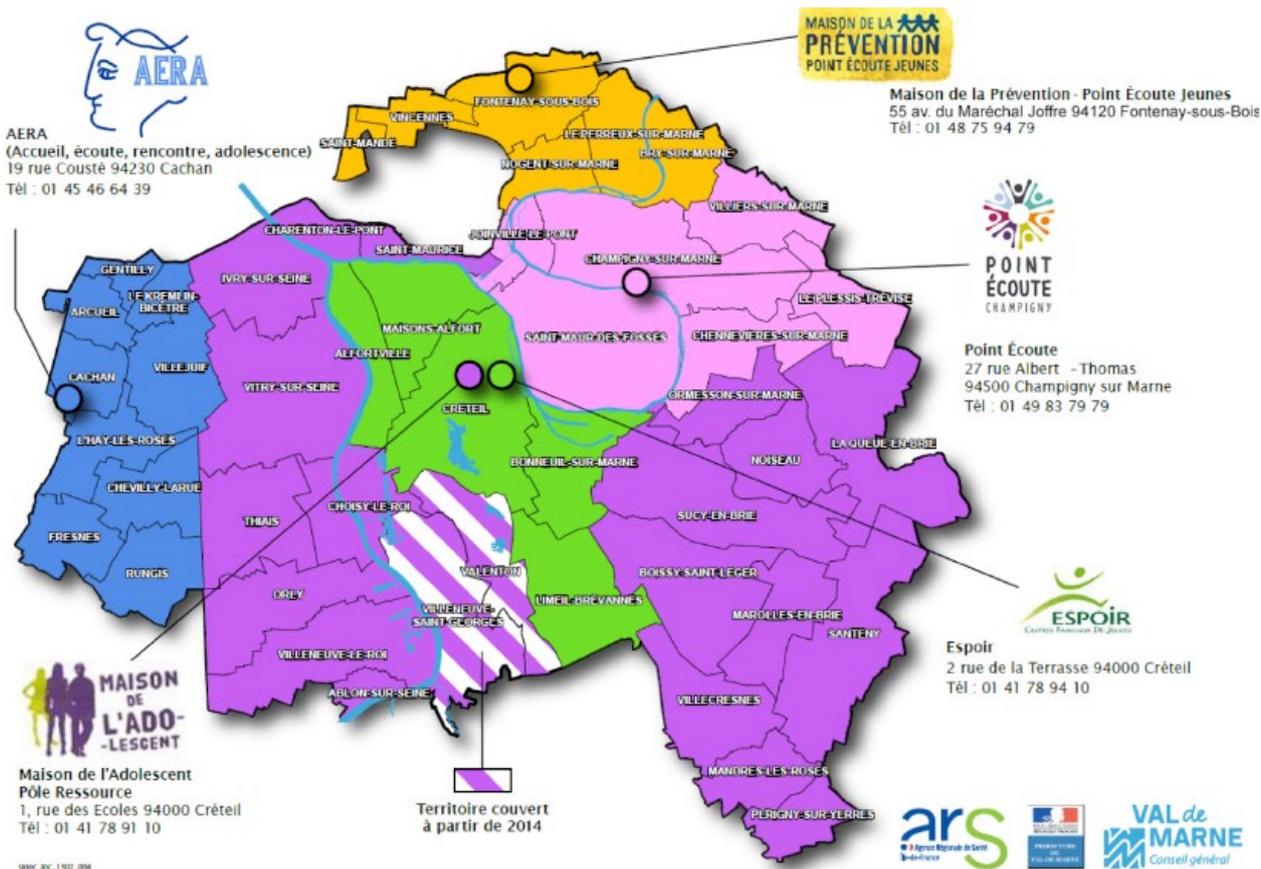
- ✓ L'écoute confidentielle, l'information et l'orientation, l'aide au développement d'un projet de vie,
- ✓ L'évaluation des situations,
- ✓ L'accompagnement éducatif, social et juridique,
- ✓ Des réponses à des besoins de santé.

Le PAEJ s'inscrit dans une approche généraliste et intervient dans le champ de la prévention individuelle et collective.

Ce lieu se structure autour d'un(e) :

- ✓ Lieu d'accueil, dédié aux jeunes, pour leur permettre de parler à des professionnels de toutes les questions liées à l'adolescence, à la sexualité, aux conduites à risques (cannabis, tabac, alcool...), aux relations avec la famille, à l'école...
- ✓ Lieu d'accueil, d'écoute et d'information destiné aux parents confrontés à des interrogations ou des problèmes dans la relation avec leur adolescent.
- ✓ Une équipe pluridisciplinaire qui organise :
 - Des actions dans les collèges, lycées et autres lieux accueillant des jeunes (permanences de psychologues, actions collectives pour la prévention des conduites à risques...).
 - Des ateliers destinés aux adolescents pour les aider à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent.
 - Des rencontres avec les parents (café santé, groupes de parole...) pour échanger et réfléchir avec des professionnels divers sur les problématiques de l'adolescence et du rôle éducatif des parents.

Les territoires d'intervention des 4 PAEJ, Antennes de la Maison de l'Adolescent du Val de Marne



4 PAEJ, Antennes de la Maison de l'Adolescent, existent actuellement et fonctionnent en réseau. Ils sont situés à Fontenay-sous-Bois, Champigny sur Marne, Créteil et Cachan.

Chaque PAEJ couvre un territoire de plusieurs villes du Département.

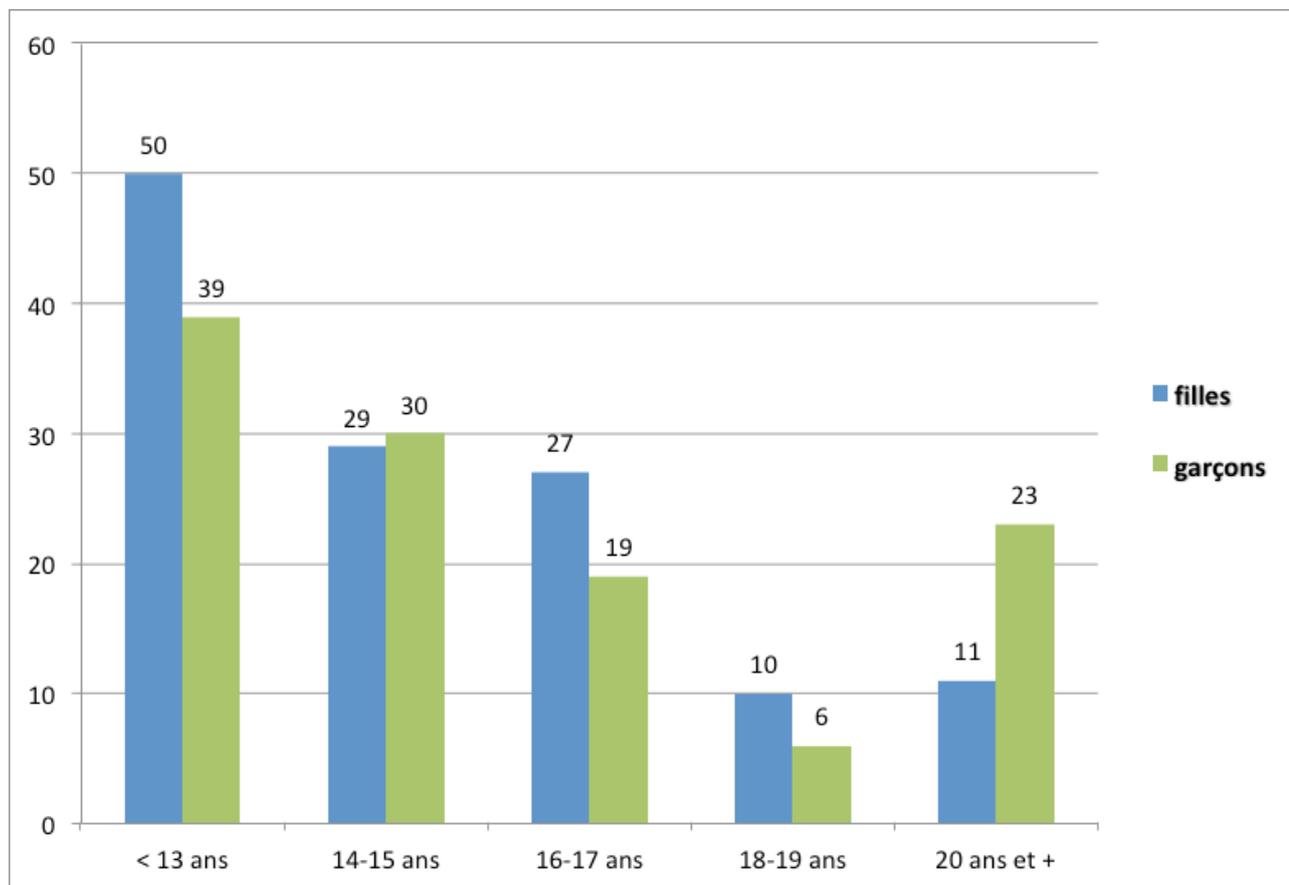
Un cinquième PAEJ, Antenne de la Maison de l'Adolescent, doit voir le jour à Villeneuve-Saint-Georges en 2020.

L'association couvre un territoire de six villes :

Saint-Mandé / Vincennes / Fontenay-sous-Bois / Nogent sur Marne /
Le Perreux sur Marne / Bry sur Marne.

2.1 Bilan statistiques 2019 des actions en direction des adolescents

Genre et âge des jeunes accueillis



En 2019, 244 jeunes ont été accueillis¹, - 127 filles et 117 garçons -, soit 45 jeunes de plus qu'en 2018. Cela représente 585 entretiens menés avec des adolescents et des jeunes. Contrairement à l'année 2018, davantage de filles ont été reçues en 2019. La majorité des adolescents accompagnés, filles ou garçons, ont entre 11 et 13 ans.

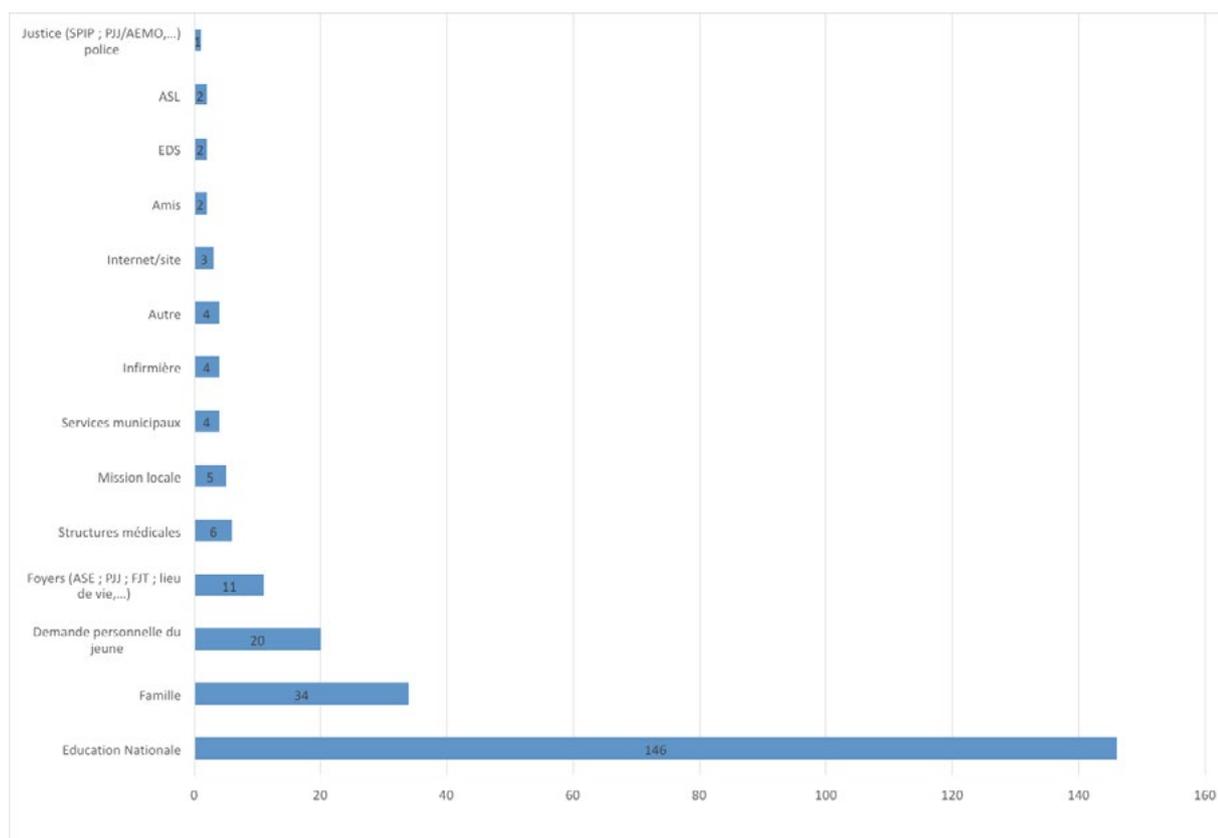
Evolution du nombre d'entretiens familles et adolescents depuis 2015

Année	Nombre d'entretiens
2019	938 entretiens
2018	889 entretiens
2017	967 entretiens
2016	902 entretiens
2015	889 entretiens

L'activité du PAEJ a augmenté en 2019, avec 938 entretiens individuels réalisés sur l'année, soit avec des jeunes (585 entretiens), soit avec des parents (353 entretiens). On constate qu'après la légère baisse de 2018, le nombre de jeunes reçus en 2019 est en augmentation (244 jeunes versus 199 en 2018), de même que le nombre de parents (130 parents accueillis en 2019 versus 123 en 2018).

1- Ce chiffre représente la file active, c'est-à-dire l'ensemble des personnes vues au moins une fois pendant l'année par un ou plusieurs membres de l'équipe, quel que soit le nombre de fois et la durée de prise en charge.

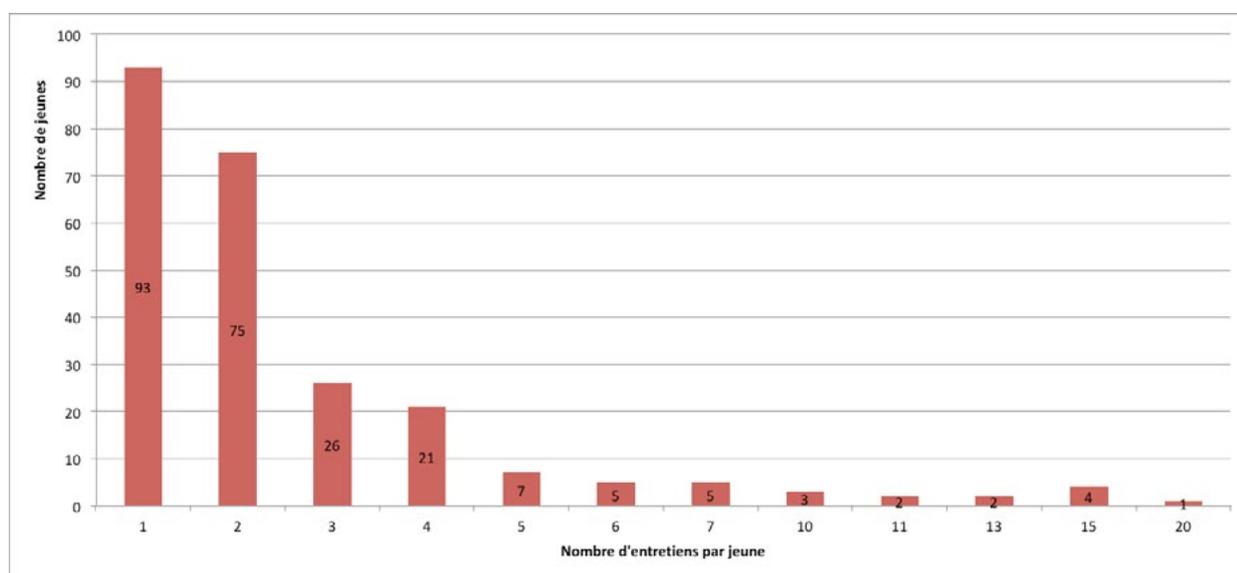
Qui oriente les jeunes vers le PAEJ ?



L'association est présente dans de nombreux collèges et lycées de son territoire d'intervention. De ce fait, le PAEJ est fréquemment sollicité par les enseignants, les CPE, les assistantes sociales et infirmières scolaires. L'Éducation Nationale est ainsi le principal partenaire « prescripteur » du PAEJ, avec près de 60 % des adolescents - notamment des mineurs -, adressés à l'association en 2019.

Les jeunes viennent également au PAEJ grâce une démarche de leur famille ou bien de leur propre initiative (surtout lorsqu'ils sont majeurs).

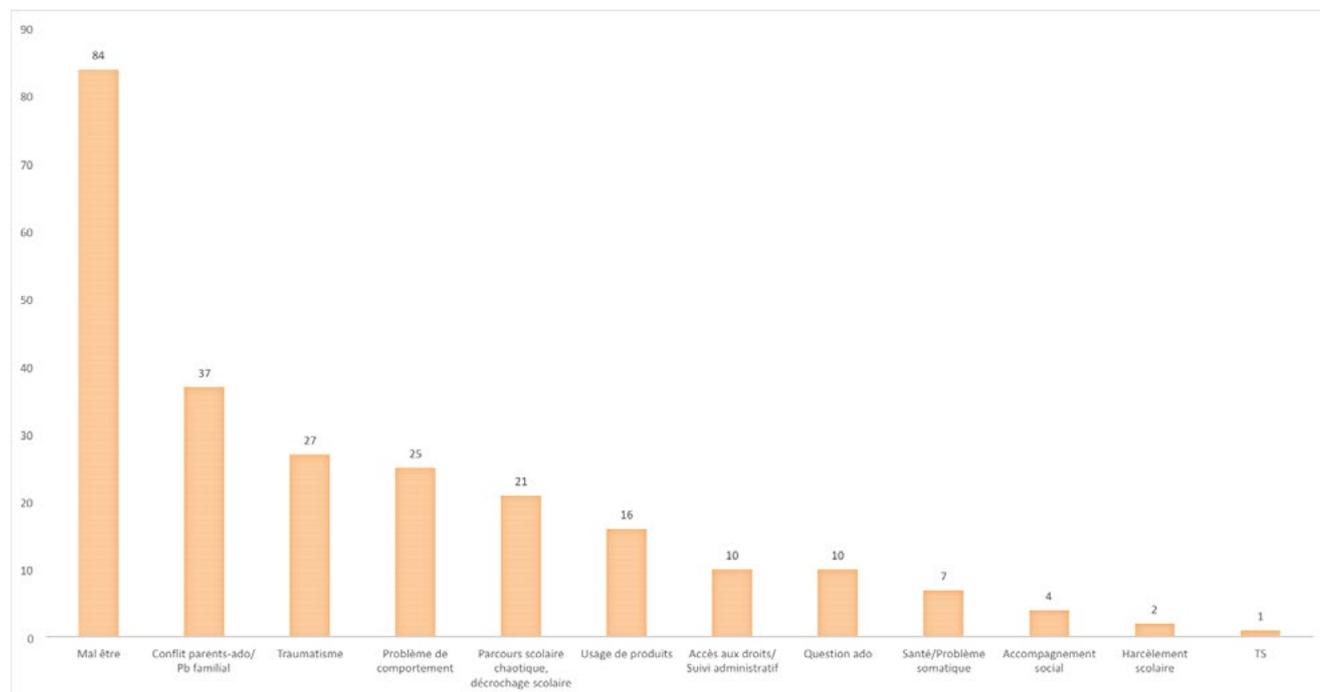
Durée du suivi des adolescents : nombre d'entretiens par jeune



La durée du suivi est relativement courte : sur les 244 jeunes reçus en entretien en 2019, 69 % n'ont été vus qu'une ou deux fois. Moins de 10 % des jeunes accompagnés ont eu plus de 5 entretiens dans l'année.

En effet, le Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes n'est pas un lieu de thérapie ou de soin. Il s'agit davantage d'un espace d'évaluation et de régulation émotionnelle.

Motif exprimé par le jeune lors du 1er entretien



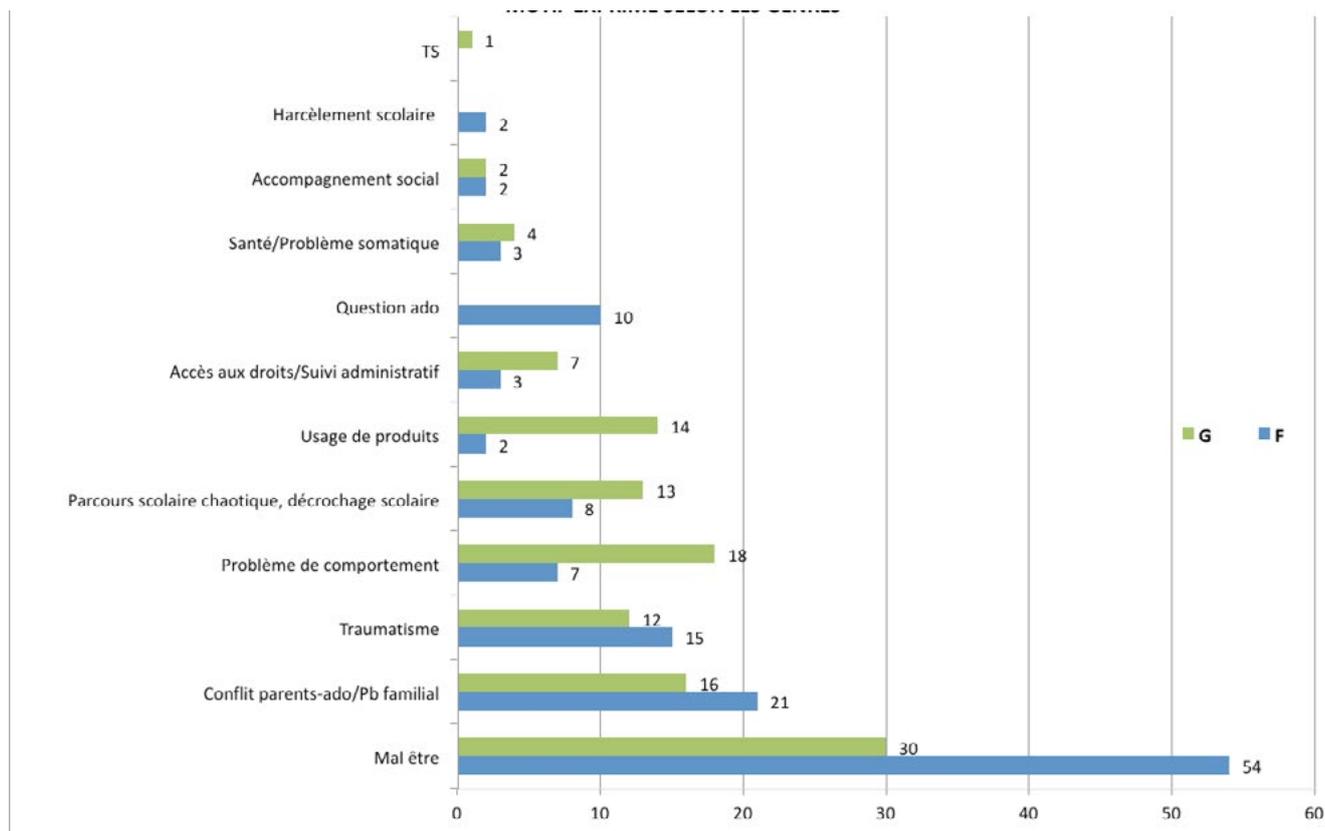
Lorsque l'adolescent est reçu en entretien pour la première fois, le motif de la demande est rarement explicite et précis, ce dernier ne sollicitant pas d'aide particulière. Il est souvent orienté par l'Education Nationale ou par sa famille qui a repéré une souffrance s'exprimant davantage par un passage à l'acte physique et non verbal.

Plus d'un tiers des jeunes (34,5 %) évoquent le mal être comme motif lors du premier entretien. C'est le principal motif. On retrouve cette problématique quel que soit le sexe de l'adolescent, mais les filles l'expriment bien davantage que les garçons (42,5 % des filles vs 25,6 % des garçons).

On remarque que les motifs ou les demandes exprimées ne sont pas tout à fait les mêmes pour les filles et les garçons. Les filles sont plus nombreuses à venir pour des problématiques de mal-être, de conflits avec leurs parents et de traumatismes.

Les garçons sont davantage représentés dans les thématiques liées aux problèmes de comportement, de parcours et de décrochage scolaire, d'usage de produits, ainsi que pour les questions administratives et d'accès aux droits (jeunes des foyers).

Motif exprime selon les genres



Le deuxième motif, avancé par 15 % des jeunes pour une demande d'entretien, est celui du **problème familial et plus particulièrement, du conflit parents/adolescents**, pour 16,5 % des filles contre 13,7 % des garçons. Nous restons ici dans le schéma classique des conflits liés à la période de l'adolescence, au sentiment d'incompréhension souvent ressenti par les jeunes de la part de leurs parents. Au demeurant, lorsqu'il existe des conflits au sein du couple, ceux-ci impactent les enfants et sont sources de problèmes supplémentaires.

Le troisième motif concerne les **problématiques du traumatisme** (11 %).

Témoignage : Le deuil à l'adolescence

Ces dernières années, je reçois de plus en plus de jeunes ayant perdus un de leurs proches notamment un de leurs parents.

J'étais auparavant plutôt confrontée à des enfants qui, en parallèle de leur entrée en 6ème, connaissaient la perte d'un de leurs grands-parents.

Puis, lors d'un colloque sur « L'adolescent face à la mort », j'ai appris que cela impactait bien plus de jeunes que je ne l'avais imaginé. Ainsi en France, les enfants orphelins d'un ou deux parents représentent en moyenne un enfant par classe environ chez les jeunes de moins de 25 ans.

Comment écouter un adolescent qui parle de la mort, alors même que c'est aussi difficile et douloureux pour les adultes ? Cela ravive chez ces derniers leur propre rapport à la mort, à la vie, au corps, à ses références culturelles ainsi qu'à leur propre vulnérabilité et impuissance.

La perte survient chez l'adolescent à une période de fragilité durant laquelle Il est dépendant de ses parents. Ces derniers ont un rôle important mais néanmoins difficile de soutien, d'appui et de sécurisation. L'adolescent perd un repère lors du décès d'un parent et voit aussi la souffrance de ses proches. Comment alors exprimer sa peine ?

J'ai pu constater qu'il fallait simplement écouter. Accepter qu'il nous parle de ce qu'il ressent et de ce qu'il sait que nous sommes capables d'entendre. C'est aussi l'accompagner et lui offrir un espace de parole où il pourra se confier sans craindre de blesser ses proches.

C'est ainsi que Sara 11 ans me dit qu'elle a mal au ventre depuis que son père est décédé. Mais aussi, Inès qui me parle de moments passés avec son père dont elle était proche et à qui elle se confiait. Puis du dernier instant où elle a pu le voir à l'hôpital avant son décès.

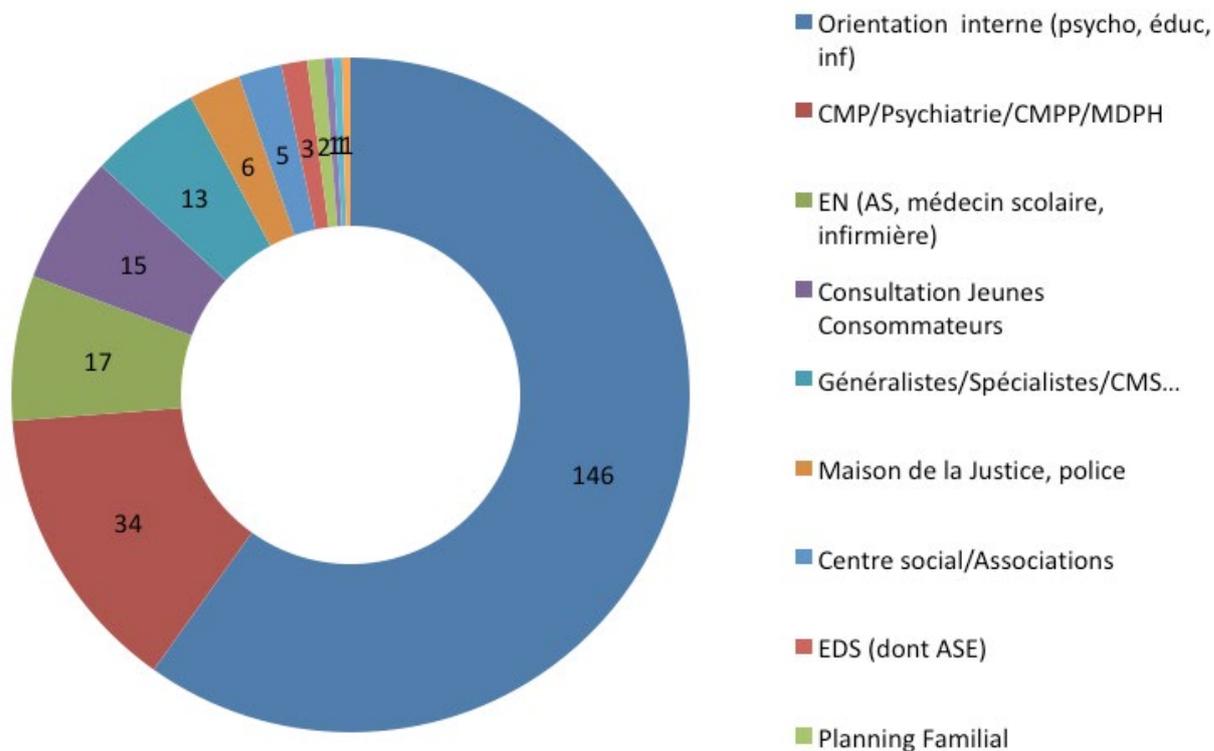
Lorsque l'on parle de ces adolescents, de ces enfants orphelins d'un parent, ce sont les mots comme la mort ou le décès de l'un de leurs proches qui sont le plus souvent utilisés.

Ce que l'on peut oublier c'est que l'on reçoit des adolescents endeuillés.

Les problèmes de comportement constituent le 4ème motif de consultation. Ils représentent un peu plus de 10 % des demandes d'entretien et concernent surtout les garçons. Du reste, on constate que les garçons sont davantage concernés par les exclusions scolaires que les filles.

16 jeunes (14 garçons et 2 filles) se sont adressés au PAEJ en 2019 pour une problématique d'usage de produits. L'association a pris en compte la montée en puissance, constatée en 2018, des problématiques liées **aux addictions** et en particulier à la consommation de substances psychoactives. Dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS relatif à cette thématique, elle a proposé des actions spécifiques et pluriannuelles. Cela a amené la Maison de la Prévention à renforcer, dès 2019, ses actions de prévention des addictions aux substances psychoactives (mais également de prévention des addictions aux écrans qui restent un sujet de préoccupations).

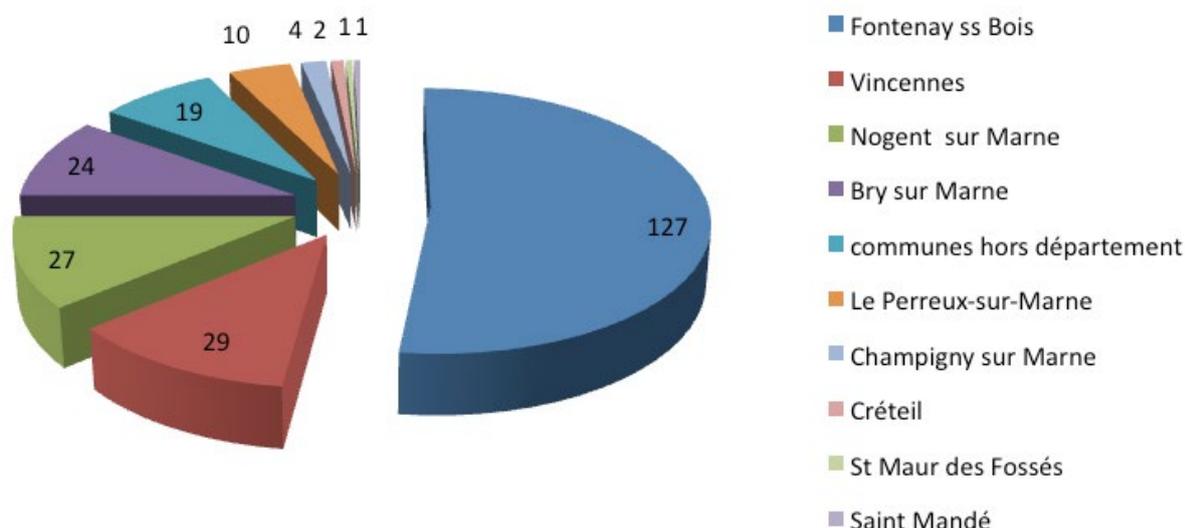
NATURE DES ORIENTATIONS DES ADOLESCENTS



VERS QUI SONT ORIENTES LES JEUNES ?	NOMBRE DE JEUNES	% DE JEUNES
Orientation interne à l'association (psycho, éducatrice, infirmière)	146	60 %
CMP/Psychiatrie/CMPP/MDPH	34	14 %
Education Nationale (AS, médecin scolaire, infirmière scolaires)	17	7 %
Consultation Jeunes Consommateurs	15	6 %
Médecins Généralistes/Specialistes/CMS ...	13	5 %
Maison de la Justice, PADM, Police	6	2,5 %
Centre social/Associations/ Ateliers Sociolinguistiques (ASL)	5	2 %
Espace Départementale des Solidarités (dont ASE)	3	1,2 %
Planning Familial	2	0,8 %
CPAM; Mission sociale	1	0,5 %
Mission Locale	1	0,5 %
Fin de suivi et pas d'orientation	1	0,5 %
TOTAL GENERAL	244	100%

Dans 60 % des cas, les suivis se font en interne à l'association, avec notamment des orientations vers l'infirmière de liaison ou encore vers la Consultation Jeunes Consommateurs. Lorsqu'une situation nécessite une réorientation, un travail de mise en lien avec le partenaire concerné est effectué ainsi qu'un accompagnement du jeune dans la démarche de réinvestissement du nouveau lieu. Ce temps est important pour réassurer le jeune et faciliter la mise en confiance avec le partenaire. Il s'agit d'éviter toute rupture dans la prise en charge. Il arrive de revoir l'adolescent en parallèle de sa réorientation lorsque le détachement est complexe. Ce travail d'orientation nécessite une bonne connaissance des acteurs et partenaires locaux. Pour ce faire, des réunions régulières avec les partenaires sont organisées et l'association participe à différents groupes de travail, tel le groupe opérationnel du PRIJ, pour maintenir et renforcer le partenariat.

COMMUNES DE RESIDENCE DES ADOLESCENTS



COMMUNES DE RESIDENCE DES ADOLESCENTS	
Fontenay-sous-Bois	127
Vincennes	29
Nogent-sur-Marne	27
Bry-sur-Marne	24
Communes hors département 94	19
Le Perreux-sur-Marne	10
Champigny-sur-Marne	4
Créteil	2
St Maur des Fossés	1
Saint Mandé	1
TOTAL GENERAL	244

52 % des jeunes reçues à l'Association en 2019 sont des Fontenaysiens. C'est bien sûr lié à l'implantation de l'association à Fontenay-sous-Bois et aux permanences des psychologues dans les 5 établissements scolaires (3 collèges et 2 lycées) de cette ville.

Mais on constate que le Point Ecoute s'est davantage concentré sur son territoire d'intervention et que le nombre de jeunes des autres villes du périmètre couvert par l'Association tend à s'accroître par rapport aux années précédentes.

En effet, en 2019, 91 jeunes (soit près de 37 %) habitent 4 autres communes du territoire d'intervention du PAEJ : Nogent-sur-Marne, Vincennes, Le Perreux-sur-Marne, Bry-sur-Marne. Alors qu'il n'y en avait que 80 en 2018.

Reste que l'Association a encore peu de liens avec la Ville de Saint Mandé - qui fait pourtant partie du périmètre du PAEJ -, puisqu'un seul 1 jeune habitant cette commune a été accueilli en 2019.

Fontenay-sous-Bois étant limitrophe de la Seine Saint Denis, l'association est souvent sollicitée par des jeunes de ce département (19 jeunes accueillis en 2019), en particulier des villes de Montreuil et de Rosny-sous-Bois. Ces jeunes peuvent être scolarisés dans des lycées de Fontenay-sous-Bois.

L'évolution de l'activité dans le territoire du PAEJ en 2019 :

Nogent-sur-Marne : l'Association a renforcé sa présence sur cette commune :

- Dans le cadre du dispositif REAPP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents, coordonné par Maryline SITBON), une « matinée parents » a été organisée avec l'intervention du psychologue de l'association sur le thème des conduites à risque à l'adolescence. Cette matinée a réuni 50 familles, soit près de 60 personnes.
- Animation à l'Espace Jeunesse d'une soirée de prévention concernant l'usage de la chicha, qui a réuni une cinquantaine de jeunes.
- Mise en place en 2019 d'une permanence bimensuelle d'un psychologue au sein du Lycée Edouard Branly, le vendredi matin.

Le Perreux sur Marne :

- Des interventions sur le VIH ont été assurées au Lycée Paul Doumer.
- Poursuite de la collaboration avec l'IME des Joncs Marins, avec des interventions relatives à l'utilisation des écrans auprès de groupes de jeunes de cette structure.

Bry-sur-Marne :

- Le collège Saint Thomas de Villeneuve a reconduit, en 2019, la permanence bimensuelle du psychologue au sein de l'établissement.

Vincennes :

- Depuis plusieurs années au sein du Carré Jeunes, et plus précisément avec le Point Information Jeunesse, une permanence d'écoute est proposée et assurée par la psychologue de l'Association. Elle y reçoit des jeunes de 16 à 25 ans, tous les 15 jours. Cette permanence s'est développée grâce à l'information communiquée par le journal de Vincennes et le partenariat avec les différents établissements scolaires de cette ville.
- L'infirmière de l'Association est, quant à elle, présente chaque semaine au sein du Foyer Coallia situé dans la ville. Plusieurs jeunes de moins de 25 ans vivent dans ce foyer.

2.2 Les différentes formes d'intervention du PAEJ

L'association reçoit les adolescents dans ses propres locaux à Fontenay-sous-Bois.

De nombreux jeunes sont également accueillis au sein de différents établissements scolaires ou services municipaux de son territoire d'intervention, dans le cadre de permanences d'accueil.

2.2.1 Les permanences dans les établissements scolaires

Les permanences permettent de proposer un espace d'écoute et de parole aux adolescents dans les établissements et, par la même, renforce les liens avec les partenaires de l'Éducation Nationale. Les adolescents reçus, sont majoritairement orientés par les professionnels (CPE, assistante sociale, infirmière et professeurs) de leur établissement scolaire ou, à leur demande, suite à la présentation de la structure dans les classes de 6ème et de 2nd, ou bien lors des interventions collectives de prévention.

Ces temps de permanences facilitent le premier contact et la rencontre avec les jeunes. C'est un adulte de l'établissement qui fait le lien avec l'association, en parlant de la structure en amont et/ou en effectuant le premier entretien avec un membre de l'équipe. Cela permet au jeune de mieux appréhender la rencontre avec un psychologue.

Les jeunes sont orientés le plus souvent par rapport à des problèmes de comportement, d'absentéisme, chute des résultats scolaires, repli sur soi ou mal-être.

Les permanences permettent aussi des échanges avec les autres professionnels de l'équipe éducative de l'établissement. Notamment sur le plan social, il est souvent nécessaire que d'autres professionnels, comme les assistantes sociales scolaires, s'occupent de la situation. Cela permet aussi d'alerter l'établissement sur des conflits ou violence entre collégiens.

Ce temps régulier de permanence est un repère pour le jeune, qui sait qu'il peut venir voir le psychologue et lui parler à ce moment-là, s'il en a besoin, même s'il n'a pas d'entretien de programmé. Cela facilite aussi l'accompagnement des jeunes.

Permanences / ateliers extérieurs 2019

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h				Bry-sur-Marne St Thomas permanence bimensuelle 10h - 12h FL	Nogent-sur- Marne permanence bimensuelle 10h - 12h FL
11h					
12h		Jean Macé ateliers bimensuelle 12h30-13h30	Jean Macé hebdo 10h- 12h30 NM	Joliot Curie bimensuelle 12h - 13h30 NM	
13h	Jolio Curie hebdo ateliers 12h30-13h30 PM			Michelet bimensuelle 12h30 - 14h30 FL	Jolio Curie hebdo ateliers 12h30-13h30 PM
14h		Victor Duruy bimensuelle 14h30 - 16h30 NM	Pablo Picasso bimensuelle 14 h - 17h FL		
15h					
16h				PIJ Vincennes bimensuelle 16h -18h NM	
17h					
18h					
19h					

 permanences des psychologues
 ateliers de l'éducatrice spécialisée

En 2019, il y a des permanences de psychologue dans 7 établissements scolaires (4 collèges et 3 lycées) de plusieurs villes et une permanence au sein du Point Information Jeunesse de Vincennes.

Témoignage : la Permanence de Vincennes

La permanence au sein du Carré existe de Vincennes depuis plusieurs années. Il était important pour le Point Information Jeunesse de proposer un lieu d'écoute aux jeunes.

Avec le temps, le partenariat avec l'Association s'est tissé et solidifié. L'investissement des différents professionnels du PIJ et de la Maison de la Prévention - Point Ecoute Jeunes a permis de développer cet espace. Par exemple au travers d'informations sur la permanence qui ont été diffusées dans les établissements scolaires et dans le journal de la ville.

La localisation centrale du Point Information Jeunesse permet aussi de faciliter le lien avec les lycées et les jeunes de Vincennes.

Les orientations sont faites le plus souvent par les partenaires des établissements scolaires (CPE, infirmières, ...), en interne et par les jeunes eux-mêmes (bouche à oreille).

Lors de l'année 2019, j'ai reçu des jeunes âgés de 17 à 21 ans majoritairement des filles. Ce qui a permis de réaliser 44 entretiens.

Lors de ces permanences, le motif de la demande qui émerge le plus souvent est le mal-être. Derrière cet état, se cache des angoisses et du stress en lien avec les examens du baccalauréat ou universitaires. A cela, peut se rajouter le poids familial dans la recherche de bons résultats. En fin d'année vient se rajouter les craintes et interrogations sur la future filière d'orientation.

Les jeunes reçus sont aussi confrontés à des difficultés relationnelles intrafamiliales. Elles se manifestent par des conflits avec les parents mais aussi avec les autres membres de la fratrie. Des conflits difficiles et douloureux dans cette phase d'individuation qu'amène le temps adolescent pour pouvoir devenir un jour adulte.

2.2.2 La Consultation Jeunes Consommateurs

L'objectif de ces consultations est d'accueillir des jeunes ainsi que leur entourage, en questionnement sur leur consommation ou leur pratique. Le PAEJ offre un espace d'écoute afin d'évaluer le niveau de dépendance, de proposer une aide, avant que la consommation ou la pratique ne devienne problématique.

UNE CJC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une CJC est un lieu d'écoute, d'information et de soutien, où peuvent être discutées sans tabou les expériences de chacun. Elle est destinée aux jeunes et aux familles faisant face à une conduite addictive (alcool, cannabis, cocaïne, ecstasy, jeux vidéo, tabac...).

Ces consultations sont **gratuites et anonymes** : aucun document ne vous sera demandé. En France, il existe plus de 400 CJC. L'une d'elles se trouve à côté de chez vous.

CJC = € (crossed out) + Person icon

Toutes les situations d'addiction peuvent être abordées lors de la consultation : l'usage d'alcool, de cannabis, la pratique de jeux vidéo ou de l'utilisation d'Internet. La CJC en partenariat avec l'hôpital Les Murets, est animée en binôme par un psychologue de l'Association et le Dr PROUHEZE, médecin addictologue, responsable de la structure JET 94.

La consultation jeunes consommateurs et les actions de prévention/réduction des risques :

Le repérage de la CJC sur le territoire génère plus

de demandes d'entretiens que ne peut en accepter la simple permanence prévue les mercredis de 14h à 16h. Aussi, jeunes et parents concernés se voient proposer des entretiens sur d'autres créneaux horaires avec le psychologue de l'Association. Cela permet un premier contact et une évaluation pouvant conduire si nécessaire et dans un deuxième temps, à un entretien avec le Dr PROUHEZE Médecin Addictologue présent chaque mercredi.

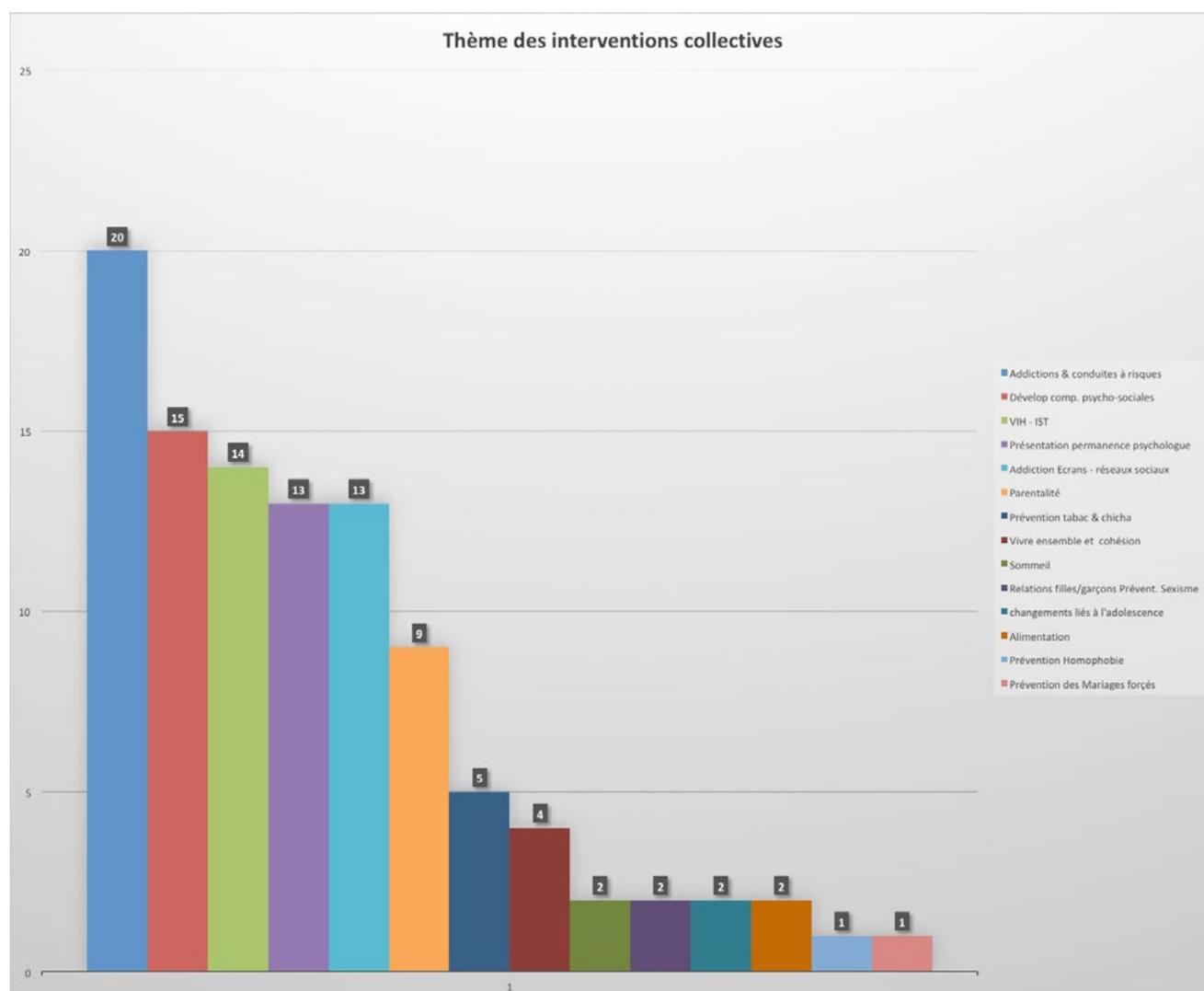
À l'âge des premières expérimentations et des soirées, les adolescents se montrent intéressés par ces sujets, se questionnant sur la dangerosité de tel ou tel produit ou pratique. Une bonne information et sensibilisation des jeunes demeurent, pour l'Association, une priorité en termes d'action de prévention et d'échange avec ce public, ainsi que vis-à-vis des adultes présents à leurs côtés.

En 2019, la CJC a reçu 15 adolescents, dont 13 garçons et 2 filles et 15 parents. Au total, 63 entretiens ont été réalisés dans le cadre de la Consultation Jeunes Consommateurs (22 entretiens avec des adolescents et 41 entretiens avec les parents).

On remarque en 2019 que les parents, inquiets des risques pris par leur adolescent, sont plus demandeurs d'informations et de conseils, avec presque deux fois plus de demandes d'entretiens.

Les entretiens concernent presque exclusivement l'usage de produits ou les pratiques addictives, une seule consultation concerne une situation de mal-être.

2.2.3 Les actions collectives en direction des adolescents



103 interventions collectives ont été réalisées, auprès de jeunes ou de parents, durant l'année 2019, sur 14 thématiques différentes, que l'on peut regrouper les thématiques en 8 grandes catégories :

- ✓ Prévention du tabac, chicha, addictions & conduites à risque, addiction aux écrans & réseaux sociaux : 38 interventions collectives,
- ✓ Développement des compétences psycho-sociales : 15 interventions collectives,
- ✓ VIH, IST : 14 interventions collectives,
- ✓ Présentations de la permanence du psychologue : 13 interventions collectives,
- ✓ Parentalité : 9 interventions collectives,
- ✓ Homophobie, relations filles/garçons, prévention des mariages forcés, le vivre ensemble et la cohésion : 8 interventions collectives,
- ✓ Sommeil, alimentation : 2 interventions collectives,
- ✓ Changements liés à l'adolescence : 1 intervention collective.

Le psychologue de l'association s'est présenté aux classes de 6ème dans tous les établissements scolaires où se tient une permanence et aux classes de 2nde dans certains lycées.

Cela permet d'informer les jeunes et les enseignants de l'action du PAEJ : permanences dans les établissements, entretiens dans les locaux de l'association, interventions collectives dans les classes... pour permettre aux adolescents de s'en saisir à différents moments, lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés ou questionnements.

2.2.4 L'Atelier Relais

La Maison de la Prévention – Point Ecoute Jeunes intervient, depuis quelques années, au sein de l'Atelier Relais. C'est un dispositif de l'Éducation Nationale rattaché au Collège Jean Macé de Fontenay-sous-Bois, mais qui reçoit des collégiens en risque de décrochage, de différentes villes limitrophes, notamment du Perreux sur Marne.

L'Atelier Relais, qui fonctionne sous forme de sessions, a pour mission de faciliter la re-scolarisation des élèves, en analysant ses difficultés et en instaurant des pédagogies individualisées. Il a également pour mission d'amener l'élève à se réapproprier des règles de vie en collectivité.

Le but des interventions pour l'Association est d'aller à la rencontre des jeunes et des familles pour faciliter le contact et le travail. Les interventions sont animées par l'éducatrice qui s'adapte au groupe en fonction du thème des sessions. En 2019, 12 ateliers ont réalisés durant les 3 sessions de l'année 2019, avec 24 élèves concernés. L'éducatrice de l'Association a travaillé les thèmes suivants : Usages des réseaux sociaux ; la prise de risques liée à l'usage des écrans et des jeux vidéo, du tabac et de la chicha ; les relations filles-garçons ; le sommeil ; les changements liés à l'adolescence ; l'alimentation avec des ateliers cuisine.

2.2.5 Le Groupe d'échange de l'éducatrice au collège Joliot Curie

Animées par l'éducatrice, des réunions d'échanges ont été mis en place au sein du collège Joliot Curie de Fontenay-sous-Bois, sur le temps du midi. Ce moment de rencontre permet à l'éducatrice de tisser des liens avec les adolescents, pour aborder ensuite dans un cadre ludique et participatif, les principales problématiques liées à l'adolescence (période de changements, bouleversements, conflits et questionnements) : l'estime de soi, le corps, les relations filles-garçons, la sexualité, les prises de risques, les rapports avec les parents, la violence, les réseaux sociaux...

D'autre part, la créativité et l'utilisation de divers outils (jeux de société, débats, jeux de rôles, etc.) permettent d'approcher les adolescents, d'accéder à leurs questionnements, leurs préoccupations. Les élèves ont pu disposer d'un espace de parole et d'échanges avec une professionnelle, pour s'exprimer librement et en confiance.

En 2019, 14 réunions ont été animées avec un groupe, composé exclusivement de 12 jeunes filles de 6ème. La non mixité du groupe n'était volontaire de la part de l'éducatrice, mais elle a constaté que la parole des adolescentes était plus libre en l'absence des garçons.

2.2.6 Le dispositif « Module de Responsabilisation » au collège Jean Macé

Ce dispositif du collège Jean Macé consiste à accueillir pendant deux jours, sur temps scolaire, un élève exclu de l'établissement pour motifs disciplinaires. A Fontenay-sous-Bois, le dispositif est coordonné par la Caisse des écoles mais plusieurs associations y participent : le Club de prévention Fontenay Cité Jeunes, Les Restos du Cœur et la Maison de la Prévention-Point Ecoute Jeunes. En effet, l'adolescent exclu est toujours reçu par un des psychologues de l'association pour échanger sur la situation qui a conduit à l'exclusion du jeune.

De janvier à novembre 2019, 8 élèves du collège Jean Macé ont bénéficié du Module de Responsabilisation.

Les garçons sont plus nombreux que les filles, il y en a 6 pour 2 filles. Concernant les niveaux de classe, on recense 4 élèves de 4ème, 3 élèves de la classe de 5ème et un élève de 6ème.

Le dispositif prévoit d'impliquer les parents de l'adolescent, mais, pour différentes raisons, peu de parents s'associent à cette démarche qui vise la prévention de la réitération des actes répréhensibles du collégien.

2.3 Bilan des actions en direction des parents

L'activité en direction des parents se décline :

- ✓ Dans le cadre des missions du PAEJ/antenne de la MDA 94 avec l'accueil, l'écoute individuel des parents qui sont reçus en entretien individuel ou familial par les psychologues, l'éducatrice de l'association ou l'infirmière de la MDA
- ✓ Dans le cadre du REAAP (Réseau d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité) : animation d'un groupe de parents au Centre social Intergénérationnel et d'un groupe dans les locaux de l'Association.

2.3.1 Entretiens individuels avec les parents d'adolescents

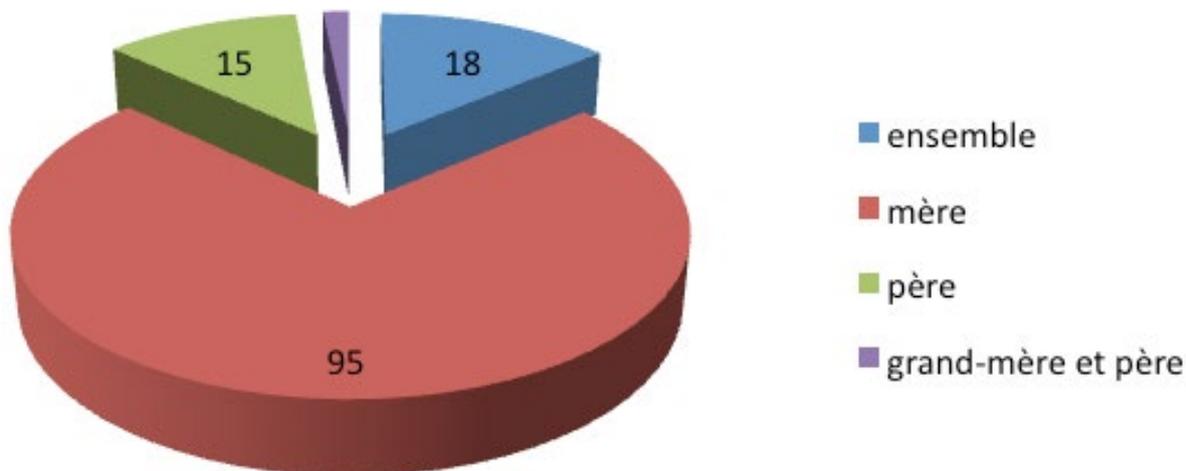
130 parents ont été accueillis individuellement en 2019. Cela représente 353 entretiens réalisés avec des parents, soit 56 entretiens supplémentaires par rapport à l'année 2018.

Sur les 130 parents reçus,

- ✓ 95 parents (73 %) sont les mères des adolescents,
- ✓ 18 parents (14 %) sont venus en couples parentaux,
- ✓ 17 parents (13 %) sont les pères, parmi lesquels deux sont venus avec leur propre mère, c'est-à-dire la grand-mère de l'adolescent.

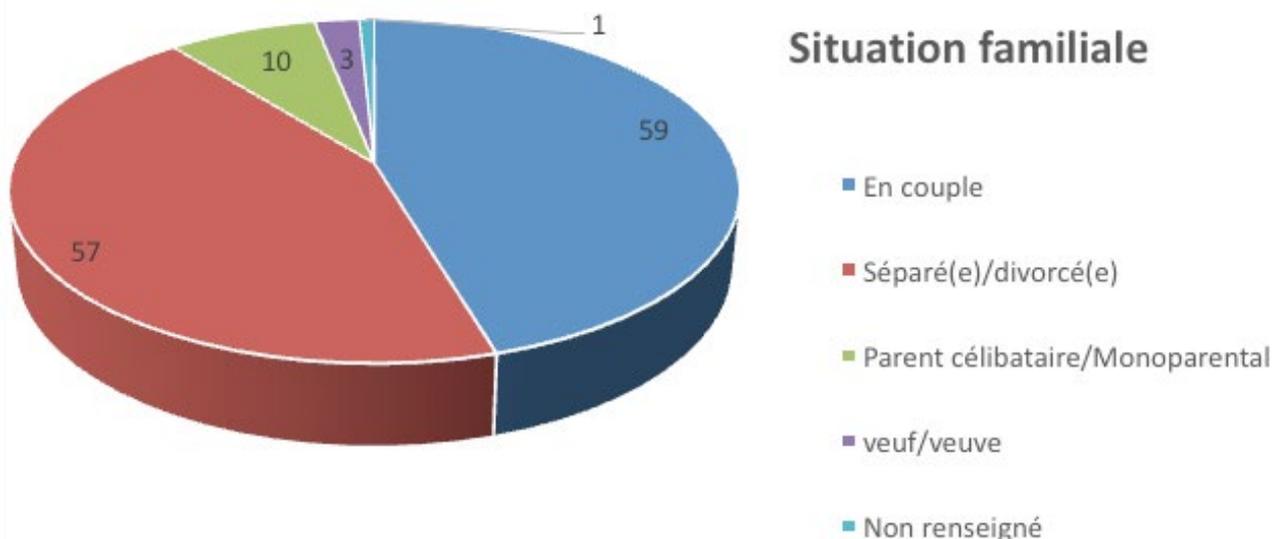
Concernant de tâches éducatives qui relèvent de la responsabilité des deux parents, on s'attendrait à une égalisation plus rapide des contributions des pères, mais l'évolution des mentalités reste un long processus.

Répartition des parents



Toutefois, nous constatons que moins de la moitié des parents accueillis (59 parents sur les 130 reçus) vit en couple, soit 45 %. La majorité des parents élèvent seuls leurs enfants du fait de leur situation familiale de parent séparé, divorcé, veuf ou célibataire. Dans ces cas de figure, c'est le plus souvent la mère qui élève seule les enfants.

Situation familiale



Témoignage : Travailler avec les parents ...

Concernant les activités du PAEJ dans l'écoute et les aides spécifiques proposées aux adolescents, le volet du travail avec les parents est capital.

Derrière une première prise de rendez-vous téléphonique sous prétexte de difficultés dans la relation avec l'Ado, peuvent se cacher des réalités très différentes aux détours du premier entretien.

Par exemple, une mère se présente seule d'abord pour parler de problèmes scolaires de son Ado. Au cours de l'échange, peut tout autant émerger une problématique addictive, une opposition avec l'autorité parentale, une relation amoureuse difficile, une erreur d'orientation professionnelle..., sans parler d'un traumatisme lié à une agression, un deuil ou tout autre évènement majeur.

Les éléments contextuels et historiques apportés par les parents sont importants dans la compréhension de l'atmosphère dans laquelle gravite l'Ado. On bénéficiera bien entendu d'une approche plus directe et complémentaire en rencontrant le/la jeune seul/e.

Celui/celle-ci doit pouvoir se rendre compte de l'inquiétude des parents sans pour autant penser qu'une rencontre avec nous s'est faite sous prescription parentale. Au demeurant, si tel lui semble être le cas, le plus souvent il se rendra absent au rendez-vous.

On peut rencontrer d'abord un jeune seul et lui proposer de revenir avec ses parents, voir même avec ses frères et sœurs, si l'on estime que cela peut l'aider.

Dans un cas de disfonctionnement familial, tel un divorce difficile par exemple, un Ado peut manifester un mal être tel que les parents voudront bien rencontrer un psychologue alors qu'habituellement toute médiation entre eux avait échoué. Ainsi un jeune peut se retrouver à faire symptôme pour nous orienter ses parents !

L'important reste de créer un cadre tiers où l'ado et ses parents pourront respectivement, seuls et/ou ensemble, ébaucher avec le professionnel une nouvelle alliance, un contrat, une entente qui leur permettra de calmer la situation et de pouvoir se sentir tous écoutés et compris.

2.3.2 Les actions collectives avec les parents : le REAAP

Elles s'inscrivent dans le dispositif du REAPP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement) soutenu par la CAF du Val de Marne.

Elles ont pour objectif de soutenir, d'accompagner et d'impliquer les parents notamment d'adolescents.

La Maison de la Prévention-Point Ecoute Jeunes participe régulièrement au REAAP de Nogent-sur-Marne. En 2019, une « matinée parents » a été organisée avec l'intervention du psychologue de l'association sur le thème des conduites à risque à l'adolescence. Cette matinée a réuni 50 familles, soit près de 60 personnes.

A Fontenay-sous-Bois, l'éducatrice du Point Ecoute Jeunes a participé à l'animation, avec la référente famille du Centre social, d'un groupe d'échanges sur la parentalité, avec 9 femmes, à l'Espace Intergénérationnel des Larris.

Par ailleurs, l'association anime un REAAP qui réunit régulièrement dans ses locaux, une dizaine de mères, notamment d'adolescents ou de jeunes. Ces mères habitent majoritairement les quartiers prio-

ritaires de la Politique de la Ville (Les Larris et la Redoute). Le constat de la difficulté de réunir des parents dans un cadre formel, a amené l'association à proposer des rencontres avec des supports d'activités créatives (décoration florale, poterie, et surtout cuisine, ...).

« En faisant ensemble », ces mères apprennent à s'organiser entre elles, à échanger leurs savoirs, à communiquer et à tisser des liens entre elles, même en dehors des temps de rencontres (création d'un groupe WhatsApp, à valoriser leurs compétences, à s'entraider et se soutenir...

Même si tous les sujets de la vie courante émergent lors ces réunions de parents, on remarque que les problématiques relatives aux enfants et à la famille sont des sujets récurrents dans les conversations.

Une professionnelle de l'association prépare et participe aux activités du groupe et peut fournir des informations, des adresses ou des contacts, en rapport avec les sujets abordés.

Un atelier cuisine a ainsi été l'occasion de discuter de la « malbouffe » et de sensibiliser à une alimentation équilibrée, avec des plats ou des desserts à base de fruits, de légumes ou de céréales. Le but était de permettre aux participantes de reproduire des recettes équilibrées chez elle.



Les différents ateliers effectués

L'atelier décoration florale, animé par une bénévole, tourne autour de la confection d'objets artistiques et de compositions florales.



L'atelier décoration
florale et de l'atelier
poterie



L'atelier poterie est animé par Martine ANTOINE, bénévole et Présidente de l'association. C'est un atelier qui permet aux participantes de créer par elles-mêmes des objets d'arts artisanaux.

Ces deux ateliers facilitent la création de liens entre les participantes et permettent aux mamans de sortir de leurs soucis quotidiens pour échanger en créant ensemble.

Outre la spécificité du « faire ensemble » entre parents avec la proposition d'ateliers créatifs, le REAAP de Fontenay-sous-Bois privilégie les temps conviviaux pour mettre à l'aise et libérer la parole plus facilement que dans une réunion formelle. Ainsi, des petits déjeuners ont été organisés avec les mamans à la Maison de la Prévention - Point Ecoute Jeunes. C'est un moment convivial partagé, pour discuter des sujets sur la parentalité.



Un moment convivial avec les participantes

Par ailleurs, dans une démarche « d'aller vers », l'Association va au-devant des habitants et des parents, en participant, à des événements ou des initiatives dans les espaces publics : Fêtes des quartiers des Larris et de la Redoute, Fête des Solidarités, Journée internationale des Femmes, Fontenay-sous-Soleil, Journée de la Rentrée, Quinzaine de Solidarité Internationale, ... Ces initiatives grand public permettent de faire connaître l'association « Maison de la Prévention - Point Ecoute Jeunes » et les différentes actions qu'elle mène, notamment en faveur des familles.

A Fontenay en lien avec le CLSM :

Par ailleurs, la problématique spécifique de la relation parents/adolescents ou jeunes adultes confrontés à une pathologie mentale a été abordée au CLSM (Conseil Local de Santé Mentale) de Fontenay-sous-Bois. Le CLSM est coordonné par la Maison de la Prévention - Point Ecoute Jeunes et la parentalité fait l'objet d'un groupe de travail spécifique, avec la participation active de l'association UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques).

2.4 Développement des actions en direction des partenaires et du travail de réseau

Le lien et les échanges avec les partenaires sont essentiels pour une orientation mutuelle. Ils ont permis de renforcer la visibilité du PAEJ et de faciliter les mises en relation avec les jeunes et les familles.

L'association a poursuivi en 2019 son partenariat privilégié avec le Club de prévention spécialisée, Fontenay Cité Jeunes, seule association de prévention sur son territoire de référence.

Des actions collectives dans les établissements scolaires sont régulièrement coanimées par des binômes professionnels des deux associations.

Les échanges autour de situations de jeunes se sont également poursuivis avec des temps de travail commun.

Pour faire connaître l'activité du PAEJ auprès des partenaires locaux des six villes de son territoire, auprès des familles et auprès des jeunes eux-mêmes, l'Association s'inscrit dans une démarche « d'aller vers » et de développement du partenariat.

Dans ce cadre l'équipe rencontre régulièrement les équipes pédagogiques des établissements scolaires du territoire, le secteur psychiatrique infanto-juvénile et adolescent, les services des EDS, les CMS, les PIJ et structures jeunesse des villes etc.

L'Association est invitée à participer à différentes instances : CESC (Comité d'Education pour la Santé et la Citoyenneté) des collèges Jean Macé et Joliot Curie à Fontenay-sous-Bois, CATS (Comité d'Appui Scientifique et Technique) de la Maison de l'Adolescent, Groupe opérationnel du PRIJ (Programme Régional d'Insertion des Jeunes). La Maison de la Prévention – Point Ecoute Jeunes coordonne le CLSM (Conseil Local de Santé Mentale) de Fontenay-sous-Bois avec plusieurs groupes de travail, ainsi qu'un REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents) dans cette même ville. L'association est invitée au CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) de Fontenay-sous-Bois et participe au Réseau local de lutte contre les violences faites aux femmes, coanimé par l'EDS et la Mission Droits des Femmes de la Ville de Fontenay-sous-Bois.

Afin de poursuivre la dynamique de réflexion commune autour de situations complexes, l'Association organise chaque année dans le cadre de la Quinzaine de Solidarité Internationale et de l'initiative du Conseil Départemental du Val de Marne « un Nôtre Monde », un temps d'échanges avec ses partenaires.

En 2019, cette matinée d'échange s'est tenue le 18 novembre à la Maison du Citoyen de Fontenay-sous-Bois. La Maison de la Prévention-Point Écoute Jeunes et la Mission « Droit des Femmes-Egalité » de la Ville de Fontenay-sous-Bois ont organisé, avec le soutien du Département du Val de Marne, une demi-journée d'échanges sur la prévention et l'accompagnement des situations de mariage forcé.

En effet, les mariages forcés font partie des pratiques traditionnelles néfastes dont encore beaucoup de jeunes filles en France, - dont les familles sont souvent originaires d'autres pays -, sont victimes actuellement.

Cette problématique du mariage forcé, que l'on nomme parfois de façon atténuée « mariage arrangé », est une violence notamment à l'encontre des jeunes filles qui en sont victimes. Le mariage forcé s'exerce également vis à vis des jeunes gens qui sont aussi concernés par ces pratiques traditionnelles néfastes.

Il s'agissait de voir comment on peut agir à la fois en direction des familles et en faveur de ces adolescent-e-s, jeunes filles et jeunes gens concerné-e-s et de présenter les réponses concrètes qui peuvent être mises en place face à cette pratique du mariage forcé.

Deux spécialistes sont intervenues durant cette matinée qui prévoyant aussi des échanges avec les participants :

- **Isabelle GILLETTE-FAYE**, Sociologue, Experte, Directrice générale de la Fédération GAMS. Madame GILLETTE-FAYE est aussi membre du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, Instance nationale consultative indépendante chargée des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes.
- **Christine-Sarah JAMA**, Juriste spécialisée, formatrice et Directrice de l'association Voix de Femmes, association qui gère la ligne téléphonique « SOS Mariage forcé » : 01 30 31 05 05, ligne dédiée à l'accompagnement des victimes. L'association Voix de Femmes mène aussi la campagne « STOP mariage forcé ! »

Plus de 50 professionnels ont participé à cette Matinée d'échanges.

Les nouveaux partenariats noués en 2019

- ✓ Le Territoire, un nouveau partenaire du PAEJ

Dès l'été 2019, l'Association a noué un nouveau partenariat avec l'Etablissement Public Territorial « Paris Est Marne & Bois », avec plusieurs rencontres et notamment la visite dans les locaux de l'Association de Laurence BUSI, Cheffe de projets Politique de la Ville et Insertion, à la Direction du Lien Social, de l'Habitat, du Logement et de la Politique de la Ville.

- ✓ La Région Ile de France

L'Association a présenté, en septembre 2019, au Conseil Régional, un projet de prévention des violences sexistes et sexuelles en direction des adolescentes et des jeunes femmes, à mettre en place en 2020. Ce projet a reçu un accueil favorable de la Région Ile de France.

3 Les actions de prévention et de promotion de la santé

La Maison de la Prévention est une association de prévention et promotion de la santé. Son activité s'appuie sur une participation et une réflexion active des citoyens sur leurs besoins en matière de santé et à la mise en place d'actions pour mieux y répondre.

Ces actions contribuent à « aller vers », à créer des liens, des relations de confiance avec les personnes confrontées aux inégalités sociales en matière de droit et d'accès à la santé.

L'association propose une approche globale de la santé en prenant en compte des déterminants de la santé et en s'appuyant sur des pratiques de santé communautaire.

Les actions de prévention et de promotion de la santé ont pour objectif de participer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé, et de développer l'implication des habitants/citoyens/usagers, avec les professionnels et institutions, aux dynamiques locales de santé (Contrat Local de Santé, Conseil Local en Santé Mentale...)

Elles s'inscrivent dans les priorités définies sur le plan national et au niveau régional, portées notamment par l'Agence Santé Publique France, le CGET pour les dispositifs spécifiques de Politique de la Ville et par l'ARS Ile de France.

Les territoires d'intervention

Au niveau de la prévention et de la promotion de la santé, l'Association Maison de la Prévention – Point Ecoute Jeunes intervient surtout sur deux territoires :

Implantée à **Fontenay-sous-Bois**, l'Association Maison de la Prévention – Point Ecoute Jeunes est fortement présente sur ce territoire.

Les actions de prévention et de promotion de la santé portées par l'Association à Fontenay-sous-Bois s'inscrivent dans le Contrat Local de Santé (CLS) signé par la ville de Fontenay-sous-Bois avec l'Agence Régionale de Santé. La coordination est assurée par la Direction de la Santé de la Ville. L'Association participe aux diverses réunions programmées dans ce cadre et porte l'animation de certaines fiches actions. A Fontenay-sous-Bois, l'association reçoit le public dans ses locaux, situés au 55 avenue du Maréchal Joffre. Dans une démarche « d'aller vers ... », la médiatrice santé de l'association intervient

dans les quartiers prioritaires du Contrat de ville : les Larris et la Redoute. L'infirmière coordonne des ateliers santé à l'Espace Insertion du Conseil Départemental, ainsi qu'à la pension de famille de la Halte Fontenaysienne. L'association intervient depuis plus de 11 ans au foyer de l'ADOMA, situé rue Gabriel Lacassagne, et depuis 3 ans au Centre d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (CHUDA), géré par l'association AURORE, rue Georges Mendel.

L'association intervient dans l'espace public et dans différentes structures de la Ville (Maison du Citoyen et de la Vie Associative, Café citoyen de la Redoute, Centre social Intergénérationnel).

A la limite de Fontenay-sous-Bois, l'association est présente depuis 5 ans à la Résidence sociale Coallia de Vincennes.

L'Association intervient également à **Champigny-sur-Marne**, depuis plus d'une quinzaine d'années, au travers de l'animation d'actions de promotion de la santé du Contrat Local de Santé, avec une priorité s'adressant aux quartiers politiques de la Ville, avec les acteurs de terrain comme la Maison Pour Tous des Mordacs et celle du Bois l'Abbé.

Par ailleurs elle accompagne un travail de recherche impliquant des étudiants de l'Université Paris Est de Créteil (UPEC). Ce travail de recherche concerne l'action « Sport, Nutrition, Santé » menée à l'initiative de l'ARS dans le cadre de la « Coopérative d'acteurs » du Bois l'Abbé, quartier situé sur les 2 Villes de Champigny et Chennevières.

Le pôle santé-précarité

Les actions sont menées en direction des personnes en situation de vulnérabilité sociale (migrants, réfugiés, femmes isolées, familles monoparentales, allocataires des minima sociaux...). Nous constatons que ce sont les femmes qui sont majoritairement touchées par la précarité.

Pour tous ces publics, l'association propose différentes formes d'action :

- ✓ **Des entretiens individuels et confidentiels** à la Maison de la Prévention,
- ✓ **Des ateliers participatifs, groupes de parole**, dans les Ateliers Sociolinguistiques (ASL), dans les Foyers de migrants ADOMA et COALLIA, au Centre d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (CHUDA), dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, avec les associations locales et les partenaires institutionnels pour faciliter :
 - L'engagement dans une démarche de prévention en adoptant des habitudes de vie favorables à la santé
 - Les démarches nécessaires pour faire valoir les droits pour l'accès aux soins et à la prévention.
 - Le lien social, pour sortir de l'isolement et du repli sur soi.
- ✓ **Des participations à différentes manifestations**, comme les fêtes de quartier de la Redoute et des Larris, le Forum des associations, Fontenay-sous-Soleil, la Fête des Solidarités, la Journée des droits des femmes, etc. Ces temps permettent de renforcer les liens avec les acteurs municipaux et associatifs locaux. Ils visent à sensibiliser le public à la prévention et la promotion de la santé, mais aussi de travailler sur le lien social. Le caractère festif de l'action en facilite l'appropriation par le public. Cela permet, dans un cadre non médicalisé, d'établir des contacts et de sensibiliser à ces questions.
- ✓ **Des actions collectives** : organisations et accompagnements physiques des publics pour des dépistages et des bilans de santé.
- ✓ **Des Permanences de l'infirmière dans les foyers de migrants** ADOMA et COALLIA, au Centre

d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (CHUDA), dans les structures municipales ou associatives des quartiers Politique de la Ville : écoute, conseils de santé, orientation et accompagnement du parcours santé.

- ✓ **Des rencontres, café éphémères et interventions de la médiatrice santé dans les quartiers politique de la Ville**, avec une démarche « d'aller vers » : création de lien social, écoute, évaluation, orientation vers les bons interlocuteurs, afin de faciliter l'accès au droit commun en terme de santé.

3.1 Atelier santé dans les Ateliers Sociolinguistiques (ASL)

La plupart du temps en binôme, des professionnels de l'Association interviennent dans les ASL (Ateliers Sociolinguistiques), en coopération avec les associations qui organisent ces ASL à Fontenay-sous-Bois (Larris au Cœur ; Fontaine à mots) et Champigny sur Marne (Office Municipal des Migrants ; Associations des Femmes Relais et Médiatrices Interculturelles).

Les ASL sont des actions de proximité qui visent à rendre les apprenants autonomes dans les espaces sociaux.

Les groupes d'apprenants sont organisés par niveaux (primo-arrivants, personnes depuis plus longtemps en France, ...). L'objectif de l'intervention de l'Association est de parler de la santé, toujours en référence à la définition de l'OMS. Les échanges portent sur les comportements favorables à adopter pour être en bonne santé, l'hygiène de vie, les campagnes de dépistage, l'accès aux droits, etc...

Les formateurs des ASL sont présents lors des interventions et bénéficient des informations fournies par les intervenants. Ainsi, ils deviennent des personnes relais importantes pour les apprenants.

À l'aide du « roman photo santé », les mots clés du vocabulaire de la santé sont repris avec les apprenants et beaucoup d'informations sont données par rapport à l'accès aux droits.

Ces interventions dans les ASL sont primordiales pour établir un lien de confiance avec les apprenants, qui permet par la suite à l'infirmière de l'Association de rencontrer les personnes en entretien individuel à la Maison de la Prévention. Les ateliers santé dans les ASL ont conduit à 16 entretiens individuels avec l'infirmière en 2019. Ce sont souvent des échanges que les demandeurs souhaitent voir se tenir de manière individuelle et confidentielle et/ou qui répondent à des orientations des partenaires.

Il s'agit également souvent de problématiques « sensibles » qui nécessitent un maillage partenarial fin, de manière à s'assurer d'une prise en charge optimale.

Le soutien à la parentalité est facilité par le fait que l'Association Maison de la Prévention porte aussi un dispositif PAEJ.

A la suite de l'intervention santé, un bilan de l'Assurance Maladie est proposé. Une aide au remplissage du questionnaire médical est apportée si nécessaire, et par la suite, les professionnels de l'Association accompagnent physiquement ces personnes pour la réalisation du bilan de santé à Paris.

L'intérêt pour les bilans de santé avec un accompagnement physique est toujours aussi marqué et nous n'avons pas pu honorer toutes les demandes.

La participation au bilan de santé, ouvre aux personnes concernées :

- ✓ L'opportunité de bénéficier d'échanges santé individuels et confidentiels lors du remplissage du questionnaire
- ✓ Un tremplin pour s'inscrire ou se réinscrire dans le parcours de soins coordonné en évitant la multiplicité des consultations médicales sans lien entre elles et pour être orienté de manière plus adapté vers les professionnels du champ médicosocial.
- ✓ Un moyen de renforcer ses liens sociaux ou même de sortir de l'isolement.



3.2 Ateliers Santé et action conviviale au Centre d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

Le partenariat avec le Centre d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (CHUDA), géré par l'association Aurore, s'est poursuivi et renforcé en 2019.

Un atelier santé de la femme est proposé aux femmes hébergées, avec une invitation au dépistage du cancer du col utérin (Cf. point cancer). 20 femmes sont réunies, la traduction est assurée et l'intérêt est grand.

La participation au dépistage du cancer du col sera plus difficile et quelques femmes, qui s'étaient inscrites, ne seront pas présentes le jour du dépistage.

Par contre la proposition de réaliser un Bilan de santé rencontre un grand succès et l'association ne pourra pas répondre à toutes les demandes pour des raisons de temps.

Rencontrer des personnes à l'extérieur du Centre d'hébergement et participer à une sortie ou à un événement citoyen est important pour le « vivre-ensemble » dans la ville, tout simplement.

Huit femmes du Centre d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile étaient présentes lors de l'après-midi conviviale au Centre social de l'Espace Intergénérationnel des Larris.

Préparer une action conviviale, accueillir à son tour :

Habitants du quartier, partenaires, bénévoles, élus, résidents des foyers COALLIA et ADOMA, usagers de l'Espace Insertion, de l'Inter-G... sont invités, le 13 juin 2019, pour un barbecue musical au Centre d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile. Cette initiative a germé lors de temps de travail conjoints avec l'équipe du Centre.

L'HUDA dispose d'un jardin et, à notre grande surprise, de leur propre initiative les résidents ont travaillé dur tout le week-end (désherbage...), avant ce temps convivial, pour rendre l'espace agréable. C'est propre et une jolie scène a été réalisée pour accueillir les artistes qui animeront ce temps festif.



Tout au long de cette journée, les contributions ont été riches de créativité (art culinaire, participation musicale, décoration). Barbecue, buffet de salades, fontaine à chocolat... les compétences de chacun sont valorisées. C'est un temps de rencontre de personnes d'horizons divers, dans une situation de mixité sociale et culturelle.

Un temps trop court, une atmosphère joyeuse, des moments forts : chant spontané d'un jeune afghan, d'une jeune femme qui fête son anniversaire ce jour-là !

Une journée de souvenirs qui « donnent du courage » comme le dira plus tard Fatima.

3.3 Ateliers santé à l'Espace Insertion du Conseil Départemental 94 et à la Pension de Famille

Ces ateliers sont des lieux d'échanges sur la santé, à l'Espace Insertion, dans une atmosphère chaleureuse, avec le soutien de l'équipe de professionnels de l'Espace. Ils ont eu lieu à raison de deux matinées par trimestre et en 2019, ont concerné 88 personnes. Toute personne bénéficiaire de minimas sociaux y est bien accueillie. Ce sont aussi des lieux de réassurance, d'aide pour retrouver une estime de soi (prise de parole, reconnaissance du groupe).

C'est une démarche très participative, avec comme nouveauté en 2019, l'émergence de thématiques en lien avec la santé environnementale.



Quelques-uns des thèmes abordés dans les Matinées santé de l'Espace Insertion ...

Un investissement fort : deux participantes des ateliers santé ont apporté leur contribution à la préparation de la « Journée Portes Ouvertes » de l'association le 18 septembre 2019. Elles ont participé avec beaucoup de compétences et de gentillesse à l'organisation de la collation : l'une d'entre elles est pâtissière, la touche « fait maison » a été très appréciée. Habituellement plus en retrait, ces deux femmes ont eu du plaisir à partager leur savoir-faire, entourées de l'équipe de la Maison de la Prévention qui leur a fait confiance. Merci à elles.

En 2019, le département a sollicité à nouveau l'association pour animer 2 ateliers santé durant le parcours proposé dans le cadre de la « valise des talents » en direction des bénéficiaires du RSA. Le besoin fort exprimé clairement par les participantes a été celui de retrouver confiance en soi suite à des pertes et des ruptures. Cet atelier a été mené par l'infirmière et le psychologue de la Maison de la Prévention.

Des groupes de paroles à la Pension de Famille de l'association la Halte Fontenaysienne.

Un nouveau partenariat avait vu le jour, en 2018, avec la Pension de famille de l'association la Halte Fontenaysienne qui s'est prolongé en 2019. Deux « groupes de parole » ont eu lieu, un entre femmes avec l'infirmière et l'éducatrice de la Maison de la Prévention, l'autre entre hommes avec le psychologue de la Maison de la Prévention. Quatorze usagers ont participé, un peu observateurs au départ. Puis la parole s'est libérée avec plus de confiance au fil des séances. A la fin de l'action, une attente a été exprimée avec cette question adressée aux intervenants : « Vous reviendrez ? ».

3.4 Activités de la Médiatrice Santé dans les quartiers prioritaires

Depuis 2016, grâce à la subvention octroyée dans le cadre du dispositif Adulte Relais, un poste de Médiatrice santé à temps plein permet de mettre en place des actions de promotion et de prévention santé, au sein des Quartiers Politiques de la Ville (QPV) de Fontenay-sous-Bois. La médiatrice santé intervient donc sur les deux quartiers des Larris et de la Redoute.

En 2019, le départ de la Médiatrice santé, Mira GRIB, en janvier 2019, a impacté les données quantitatives du bilan de l'année, puisque du fait de difficultés de recrutement, la reprise du poste ne s'est effectuée qu'au mois de juin 2019, avec l'arrivée de la nouvelle Médiatrice santé, Danfi DIALLO.

3.4.1 Bilan qualitatif relatif aux actions de la Médiatrice santé

Sa mission principale est de faciliter le lien entre les habitants des quartiers et les institutions médico-sociales et de droits communs. Le public est confronté aux difficultés de compréhension que ce soit la barrière de la langue, les procédures administratives, les démarches en ligne, une culture de la santé différente et, souvent, une grande précarité socio-professionnelle.

La Médiatrice assure un accueil et une écoute, qui permettent aux personnes de venir déposer leurs problématiques en toute confiance, tout en ayant un cadre bienveillant. Le travail de la Médiatrice est d'accompagner les personnes dans leurs problématiques de santé, que ce soit dans

Objectif de la médiation santé :

- créer le lien social ou le recréer en « allant vers »
- prévenir les ruptures de droits ou de soins et faciliter le parcours de soins
- si nécessaire, régler les conflits ou incompréhension avec le droit commun
- sensibiliser les acteurs du système de santé sur les obstacles du public dans son accès à la santé.

l'accès aux droits ou aux soins, éviter les ruptures de soins ou faciliter ces derniers. Une partie du travail consiste également à rétablir le lien avec les institutions afin que les personnes sortent de leur dynamique conflictuelle et surtout se réapproprient leurs droits qu'ils avaient mis de côté et qui les plongent dans une grande précarité. La porte d'entrée se fait rarement par le volet santé, les personnes rencontrées expriment d'abord des difficultés sociales, qui sont souvent un prérequis nécessaire à régler avant de pouvoir entamer des démarches de côté de la santé.

Durant ses premiers mois de service à Fontenay-sous-Bois, la Médiatrice santé a effectué des visites de quartiers aux Larris et à la Redoute. Cela lui a permis de se rendre compte du périmètre des quartiers, des infrastructures, de la population qui s'y trouvent ainsi que des partenaires qui opèrent sur place. Ces visites de quartier sont aussi l'occasion pour la Médiatrice santé d'être identifiée par les habitants et de bâtir le partenariat avec les acteurs locaux.

Ainsi, aux Larris, la Médiatrice santé a développé des relations de travail avec l'association « Larris au Cœur » ainsi qu'avec le Centre social de l'Espace Intergénérationnel. Ces deux structures, bien repérées et appréciées par la population, proposent aux habitants un accompagnement à travers des permanences administratives, des ateliers sociolinguistiques et des animations diverses. Les missions de la médiatrice santé sont complémentaires aux actions mises en place par ces structures.

Pour la visite du quartier de la Redoute, la Médiatrice santé a été accompagnée par la Chargée de développement social à la Mairie de Fontenay-sous-Bois, qui se trouve être en même temps habitante du quartier. Ensemble, elles sont allées à la rencontre des habitants et des partenaires qui s'activent dans le quartier.

La Médiatrice santé a ainsi noué une relation avec l'association « les Compagnons bâtisseurs » qui, à travers des chantiers d'Auto-Réhabilitation Accompagnée, participe à l'amélioration de l'habitat, auprès des habitants du quartier en situation de précarité. L'Auto-Réhabilitation Accompagnée consiste en des activités de rénovation, d'embellissement et d'entretien du logement pour permettre aux habitants d'être autonomes et de pouvoir effectuer leurs propres travaux. Ces activités, effectuées en groupe, sont aussi, pour les habitants, l'occasion de rompre l'isolement et de créer des liens sociaux.

A la Redoute, la Médiatrice santé de l'Association a aussi renforcé le partenariat avec l'Espace Citoyen, qui est une structure municipale mise à disposition pour les associations. Elle a également tissé des liens de partenariat avec des équipements structurants du quartier, comme la halte-garderie « l'âme enchantée », la médiathèque Louis Aragon, le service culturel et le groupe scolaire Romain Rolland. Elle s'est présentée aussi aux gardiens d'immeubles, qui sont un peu comme elle, des personnes relais auprès des habitants. La Médiatrice santé était présente à la fête du quartier où elle a pu échanger avec des habitants ainsi qu'avec les professionnels qui y intervenaient.

Outre son travail dans les quartiers, une des missions de la Médiatrice santé est l'accueil et l'orientation du public, à travers des entretiens individuels, afin que les habitants puissent exprimer leurs besoins et expliquer leur problématique dans le calme et la confiance. Ces moments d'entretien individuel permettent aussi à la Médiatrice santé d'étudier la démarche ou l'orientation la plus adaptée à la situation avec le soutien de l'équipe pluridisciplinaire de l'association.

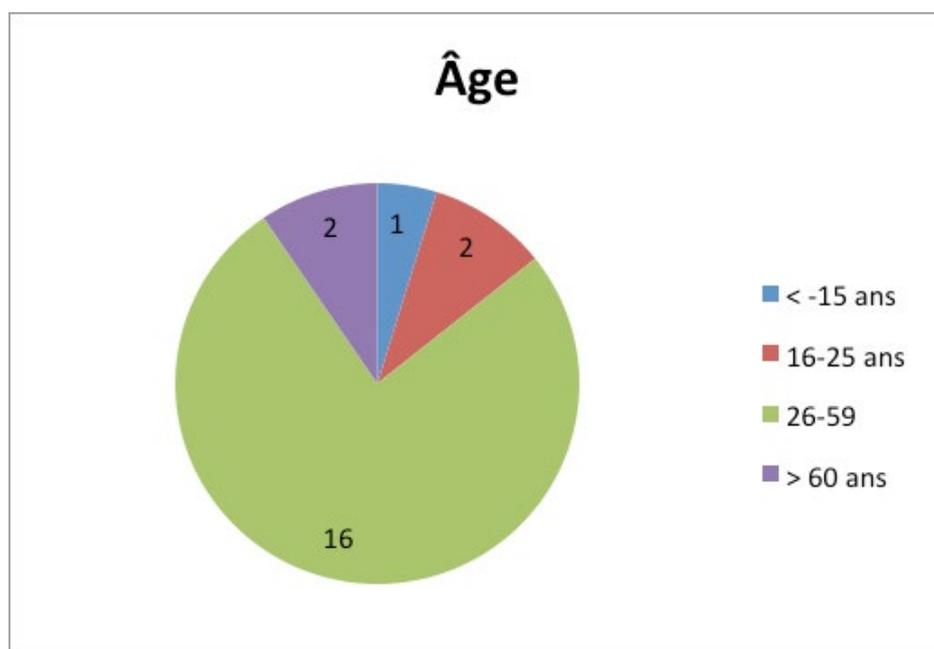
En effet, si ces entretiens peuvent s'effectuer dans les locaux de partenaires, la médiatrice santé reçoit souvent les habitants dans les locaux de l'association « Maison de la Prévention », dont l'emplacement est idéalement situé, puisqu'il se situe à la frontière entre les quartiers des Larris et La Redoute. Au sein de l'association, la Médiatrice santé dispose, avec l'appui de l'équipe, d'un bureau, avec accès à un ordinateur et connexion internet, pour notamment réaliser des démarches en ligne avec les habitants.

La Médiatrice réalise aussi des accompagnements physiques des personnes vers différentes administrations (CPAM, MDPH, hôpitaux, ...) ou associations diverses.

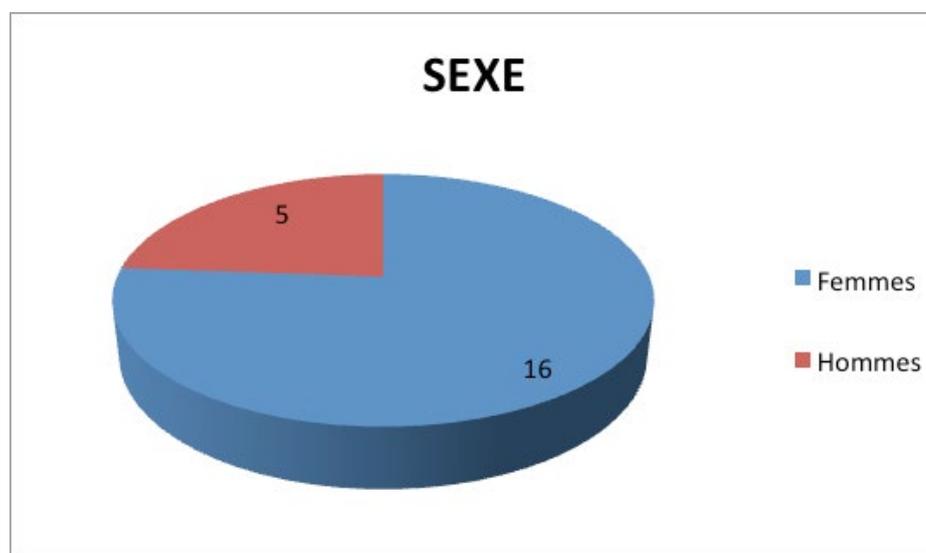
L'infirmière et l'éducatrice spécialisée de l'association orientent vers la médiatrice santé des personnes rencontrées dans les ASL ayant besoin d'un accompagnement santé.

Le bilan de l'accompagnement des habitants par la Médiatrice santé montre qu'en 2019, 21 habitants ont été accueillis en entretien individuel, orientés par des partenaires ou dans le cadre d'une démarche personnelle. Cela représente un total de 31 entretiens tenus. Certains usagers ont pu bénéficier d'un accompagnement pour se rendre dans des hôpitaux ou une structure sanitaire pour des rendez-vous médicaux. Ainsi, 5 accompagnements ont été effectués dans des structures médico-sociales dont 3 à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière. La médiatrice santé également effectuée 4 visites à des familles hébergées par le Samu social à l'hôtel Green qui est situé en bordure du quartier de la Redoute.

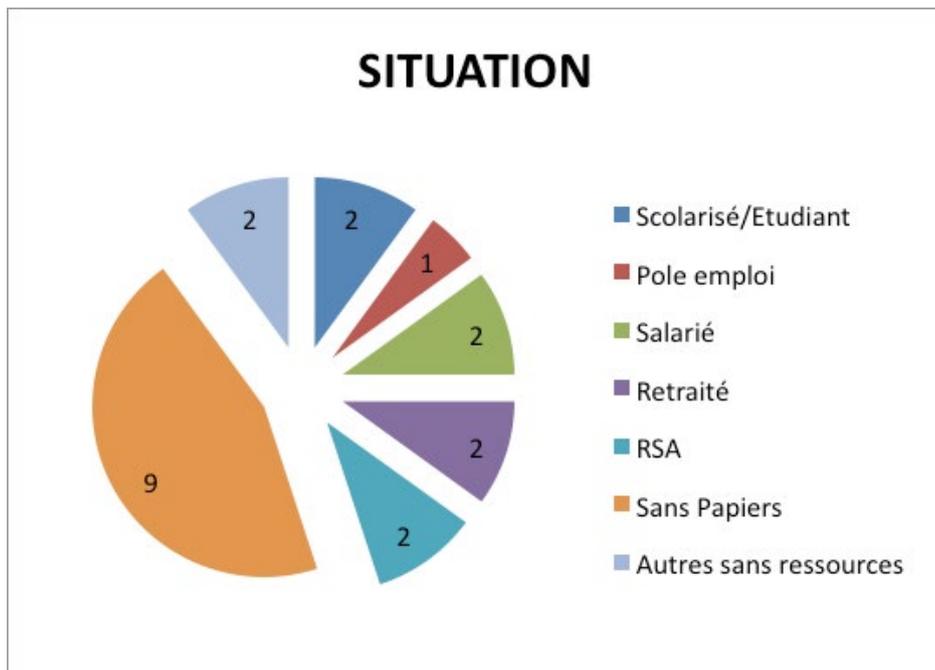
3.4.2 Représentations graphiques des caractéristiques des habitants accueillis par la Médiatrice



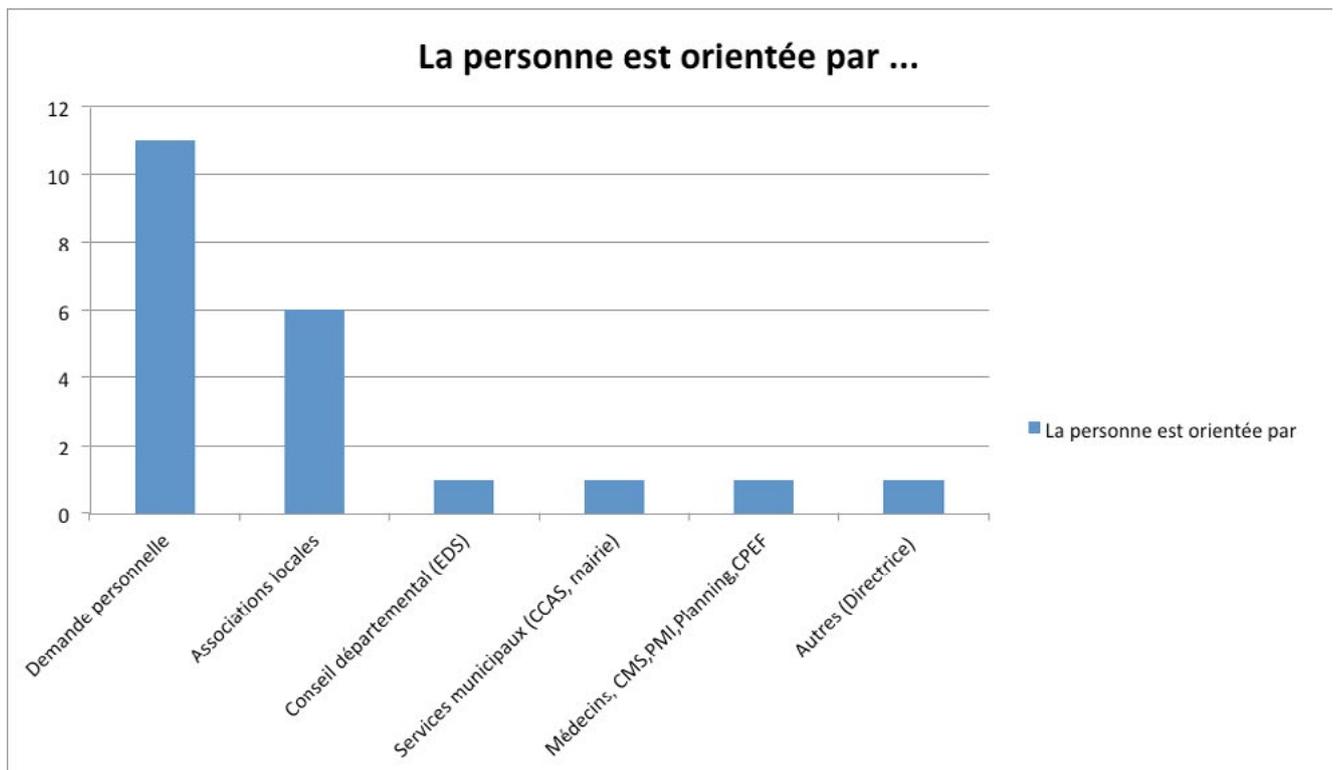
Au niveau de l'âge, il s'agit majoritairement d'adultes de 26 à 59 ans.



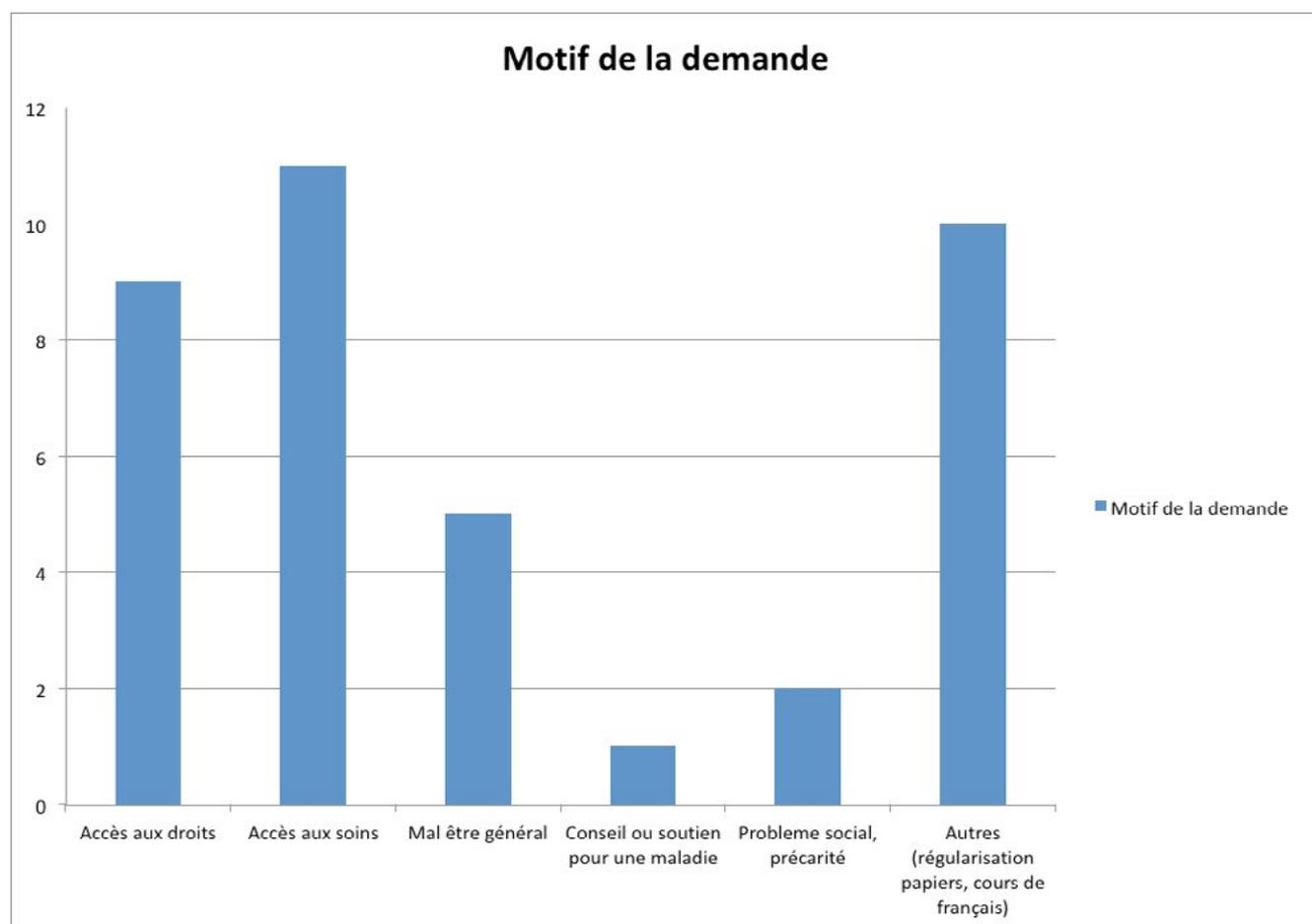
C'est principalement des femmes (16 femmes contre 5 hommes) qui s'adressent ou sont adressées à la Médiatrice santé. Ceci s'explique notamment par le fait que c'est souvent les femmes qui prennent soin de la santé de la famille.



Près de la moitié des personnes rencontrées par la Médiatrice santé sont « sans papier », c'est-à-dire avec des problèmes d'autorisation ou de titre de séjour.



Les habitants qui viennent en entretien dans le cadre d'une démarche personnelle sont les plus nombreux, mais certains nous sont orientés par des associations locales comme les Larris au Cœur ou des structures de quartier, comme le Centre social Intergénérationnel.



Les motifs les plus évoqués sont l'accès aux soins, l'aide pour l'obtention d'autorisation ou de titre de séjour et l'accès aux droits.

Les orientations effectuées par la Médiatrice santé durant l'année 2019

Suivi interne (infirmière, psychologue, éducatrice spécialisée)	10
Structures médicales (CMS, PMI, Médecins...)	3
Structures médicales psychiatriques (CMP, EMPP...)	1
Associations locales, Centre social Intergénérationnel	3
CPAM/ CRAMIF	2
Accompagnement physique	5
Pas d'orientation	2

La majorité des situations sont « traitées » en interne, par l'équipe pluridisciplinaire de l'association.

Lorsque la prise en charge ne peut pas s'effectuer en interne, la médiatrice santé s'appuie sur le large réseau des partenaires de l'association afin d'orienter les usagers et assurer le suivi de la situation.

Enfin, la Médiatrice santé a participé à des actions collectives conduites par l'association, lorsqu'elles se déroulaient dans les quartiers prioritaires. Ces actions ont comme objectifs : la création de liens sociaux entre les habitants ainsi que de la sensibilisation sur des questions de santé publique. Elles sont co-animées par la médiatrice santé en compagnie d'un ou de plusieurs collègues ou avec des partenaires de terrains.

3.4.3 Le travail de partenariat de la Médiatrice santé

Dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, le travail de partenariat avec les autres structures est essentiel. Cela facilite les orientations des usagers dans les deux sens et permet aussi d'avoir les bonnes informations pour une meilleure prise en charge.

En 2019, le partenariat avec les deux Centres Municipaux de Santé, à savoir les Centres Emile Roux et Roger Salengro, n'a pas pu se poursuivre concernant la mise en place des permanences de la Médiatrice santé.

En effet, les deux Centres Municipaux de Santé n'étant pas situés dans les quartiers prioritaires de la ville, la médiatrice santé n'est pas autorisée à effectuer des permanences donc hors de sa zone d'intervention. Néanmoins, les orientations des usagers continuent de s'effectuer dans les deux sens.

Aux Larris, le Centre social intergénérationnel constitue un partenaire majeur de la Médiatrice santé. C'est un point focal du quartier qui permet de faciliter les rencontres entre les professionnels et les usagers. La référente famille du centre social organise tous les mercredis un café croisé ; c'est un moment convivial et d'échanges entre femmes. La Médiatrice santé participe souvent à ces moments, afin d'être identifiée par les usagers.

Le partenariat avec les associations « Larris au cœur » et « Abeille Machine » s'est bien développé aussi. Il faut citer aussi, au niveau du quartier des Larris, le rayonnement du Point d'Accès aux Droits et à la Médiation et du Centre de planning familial qui sont des lieux ressources, ainsi que l'association JCP (Jeux Création Partage) qui organise souvent des sorties avec les familles.

A la Redoute, la chargée de développement local a été très facilitatrice, en présentant à la Médiatrice santé, les différents acteurs du quartier. Ainsi, la Médiatrice santé a pu rencontrer les « Compagnons bâtisseurs », faire une visite à l'Espace Citoyen, à la Halte-garderie « l'âme enchantée » et au Green Hôtel, et nouer un partenariat avec l'association « Les êtres humains professionnels ». Un nouveau partenariat est en cours avec le Service Municipal de la Jeunesse qui a une antenne dans ce quartier.

Les autres partenaires de la Médiatrice santé, qui ne sont pas dans les quartiers prioritaires, sont les suivants :

- Les CMS Emile Roux et Roger Salengro
- L'Espace départemental d'Insertion
- L'Espace Départemental des Solidarités
- La CPAM de Créteil
- L'association Fontenay Cité Jeunes
- L'association Fontaine à mots
- Le Centre Communal d'Action Sociale
- La Ligue contre le cancer
- le Centre de Coordination de Dépistage des Cancers Ile de France
- L'association France Terre d'Asile
- Les Hôpitaux

Le travail en partenariat a été un point fort de l'année 2019. En effet, la Médiatrice santé a pu consolider les liens avec les partenaires habituels de l'association et réussi à créer de nouveaux partenariats comme l'association « Les êtres humains professionnels » et l'Antenne Jeunesse de la Redoute.

3.5 Les permanences infirmière et les actions collectives dans les Foyers de migrants

L'action dans les deux foyers s'articule autour des permanences de l'infirmière sur site et des actions collectives autour des thématiques de santé, en réponse à des besoins d'accès aux droits et aux soins identifiés.

Cette action s'inscrit dans une démarche de santé communautaire :

- dans chaque foyer, le travail s'effectue en lien avec les responsables des résidences, les intervenants professionnels ou bénévoles de ces structures et les partenaires du champ médico- social.
- ce travail est aussi réalisé en lien avec les résidents ressources et relais, qui sont force de proposition et en soutien dans de nombreuses initiatives.

Accès aux droits et aux soins :

✓ **Les permanences infirmières**

Ce sont des temps d'écoute de soutien et d'orientation dans le domaine de la santé globale.

Les motifs des entretiens sont très divers, santé somatique, psychique, besoin de lien social, besoin d'aide dans les multiples démarches d'accès aux droits et aux soins...

Les permanences sont bien identifiées. Les responsables d'hébergement ou de l'action sociale orientent aussi vers l'infirmière ou l'alertent si besoin.

Les problématiques de santé mentale sont nombreuses. L'infirmière peut alors orienter vers l'équipe pluridisciplinaire de la Maison de la prévention (psychologues, éducatrice).

La Maison de la prévention coordonne le CLSM, ceci facilite le soutien que l'on peut apporter aux résidents dans ce domaine- là.

✓ **Information, orientation des résidents au Centre de bilan de santé de l'Assurance Maladie**

Les résidents peuvent de plus en plus se saisir de cette opportunité de manière indépendante.

✓ **Atelier « tri et organisation des papiers » en partenariat avec « Nouvelles Voies »**

Reconnaître les logos importants, classer, conserver ou pas certains documents, préparer une pochette santé, les numéros utiles ...Cet atelier a rassuré des résidents plus âgés.

✓ **Atelier accès aux droits avec la CRAMIF**

De très nombreuses questions autour des mutuelles ont été posées mais aussi autour des dossiers pour la Maison départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH).

Ateliers de prévention, accès aux dépistages

✓ **Séance de vaccination avec la plateforme de la Croix-Rouge.**

En parallèle de cette action des conseils de prévention sont donnés aux personnes qui voyagent au pays avec une orientation vers les consultations « voyageurs » si besoin (protection du paludisme en particulier).

✓ **Atelier mémoire**

Animé par une psychologue (en lien avec la médiatrice sociale et santé qui intervient au foyer ADOMA). Les résidents ont exprimé leur crainte de perdre leur d'autonomie, et ils ont apprécié de pouvoir aborder ce sujet qu'ils n'évoquent pas souvent même en consultation médicale.

✓ **Rencontre du conseil de concertation avec l'EMPP (psychiatre, infirmière)**

A la demande du conseil de concertation et du responsable du foyer COALLIA, cette réunion a permis des échanges sur la maladie mentale. Des aspects culturels ont été évoqués. Une rencontre qui a permis de bâtir la confiance, de déconstruire les représentations, ce qui facilitera le soin psychique à l'avenir.

✓ **Séance de dépistage des IST avec AIDES**

Une séance au foyer ADOMA, les locaux permettent une grande confidentialité et à notre surprise, beaucoup de questions émergent encore sur les hépatites cette année.

Des orientations vers le dépistage s'effectuent par ailleurs tout au long de l'année.

✓ **Séance de dépistage du diabète et atelier prévention de l'hypertension avec la Maison du Diabète**

Des hommes et des femmes de tous âges ont participé, nous notons que les personnes diabétiques suivies ont une bonne observance de leur traitement et relativement une bonne hygiène de vie, un suivi médical régulier (très bon lien des résidents âgés avec le CMS à ADOMA). Par contre pour d'autres résidents, une hypertension artérielle est dépistée. Un atelier de prévention de l'HTA est donc mis en place et cette action retient beaucoup d'intérêt.

Coordination et travail en réseau

En amont et en continuité de la permanence, l'infirmière est en lien avec divers partenaires.

Un partenariat solide s'est construit, le travail en réseau s'est encore développé. Nous avons pu ainsi proposer de nouveaux ateliers ou actions collectives.

Des réunions de travail ou des liens sont réguliers avec les partenaires du champ médico-social : le Centre Municipal de Santé, le Planning familial, l'Espace Autonomie, l'EDS, le CCAS, l'Espace Insertion, le CMP, des médecins du quartier, des hôpitaux (Begin, Saint-Antoine, Tenon, Inter-Co de Montreuil, Créteil...), les services sociaux et des partenaires qui interviennent pour les actions collectives sur site (AIDES, Croix Rouge, Centre de Coordination de Dépistage des Cancers, RENIF...), des associations de quartier (Larris au Cœur) ou diverses associations (Entraide et partage, Halte Fontenaysienne, CIMADE, Femmes Solidaires...).

Rencontres conviviales et participatives avec les résidents

Au foyer ADOMA, la médiatrice sociale et santé qui intervient auprès des résidents de 60 ans et plus a mis en place des petits déjeuners d'échanges, nous y apportons ponctuellement notre contribution. Les résidents apprécient et sont rassurés que les professionnels travaillent harmonieusement à leurs côtés.

Les actions conviviales sont co-organisées avec des résidents. Cette participation enrichit ces temps et facilite l'expression interculturelle et intergénérationnelle.

Des réunions avec les Conseils de concertations ou les représentants de groupe de résidents ont été organisées pour affiner notre identification des besoins, mutualiser et mobiliser les ressources, construire avec, et mener des actions plus adaptées.

Environ 150 personnes ont été concernées par nos actions, ce nombre est composé majoritairement d'hommes.

La file active Foyer ADOMA représente 45 personnes dont environ 1/3 de femmes.

La file active Foyer COALLIA représente 37 hommes et 1 femme.

3.6 La Prévention des cancers

Le pôle santé au féminin

Traditionnellement ce sont les femmes qui veillent et prennent en charge la santé de la famille, enfants, mari et souvent parents vieillissants, mais souvent elles font passer leur propre santé au second plan.

C'est aussi les femmes qui sont le plus souvent en situation de précarité et qui sont victimes de violences.

C'est à partir de ce constat que l'Association organise et propose, spécifiquement aux femmes, des ateliers santé, des « cafés éphémères », des rencontres conviviales et des moments d'échanges, pour les engager dans une démarche de promotion de la santé pour elles-mêmes, de prévention, d'appropriation des droits et d'accès aux soins.

3.6.1 Rencontre conviviale : Un après-midi en l'honneur des femmes

Le 16 Mars 2019, la Maison de la Prévention a célébré la **Journée internationale des droits des femmes** au Centre social intergénérationnel, en partenariat avec la Ville de Fontenay-sous-Bois.

Nous avons préparé et animé ce temps festif avec plusieurs associations :

- La Compagnie du Plateau a proposé, en ouverture de ce temps, une représentation sous forme de saynètes sur la thématique de « la marche des explorateurs ». La plupart des actrices sont des femmes du quartier des Larris, très investies dans la vie citoyenne.
- L'association « Gros » a présenté un spectacle chorégraphique qui abordait le thème de l'obésité (représentation, stigmatisation).

Ces deux présentations riches de travail et de sens ont ouvert beaucoup des réflexions et des échanges encore à postériori.

- L'Espace J.C.P., Jeux Création Partage a encouragé le savoir-faire de nombreuses femmes : des fleurs en papier ont été confectionnées à partir de matériel recyclé : joli, peu coûteux, respectueux de l'environnement, avec le plaisir de créer ensemble pour des femmes souvent isolées.
- Les Compagnons Bâisseurs avec la même approche ont permis à des nombreuses femmes de réaliser des lampes et de repartir fièrement avec un beau modèle tout de bois et de laine naturelle.
- La couturière de l'Inter-G a initié quelques-unes d'entre elles à l'utilisation de la machine à coudre.
- L'intervenante Néfertiti, avec voiles et tissus, a apporté une note très esthétique, visant le bien-être et l'estime de soi à partir de l'art du foulard et de l'accessoire.

L'après-midi s'est clôturée d'un goûter, autour de la Fontaine à chocolat et de délicieux fruits et petits biscuits à y plonger.

Au total, ce sont 80 femmes qui ont partagé de ces beaux moments. Ces femmes venaient du quartier des Larris, des ASL, du Centre d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile, ... invitées par l'une ou l'autre de nos réseaux associatifs.

Elus, habitants, professionnels, acteurs de quartier... un beau succès.

3.6.2 Actions de prévention des cancers féminins et Campagne « Octobre Rose »

Toujours en direction des femmes, la Maison de la Prévention développe la prévention primaire et le recours aux dépistages des cancers « féminins ».

En 2019, lien avec l'ARS, avec les partenaires de prévention santé (Ville de Fontenay-Sous-Bois et de Champigny-sur-Marne, Bus Santé, ANPAA, la Ligue de lutte contre le cancer, le Centre de Coordination de Dépistage des Cancers Ile de France, l'association Agir pour la Santé de Femmes (ADSF)...), des actions de sensibilisation et de dépistage ont été organisées, en particulier en direction des femmes, pour trois cancers : sein, utérus, colorectal, (ainsi qu'en direction des hommes de plus de 50 ans pour le cancer colorectal).

1 - À Fontenay-sous-Bois :

- ✓ Un Atelier « Santé des femmes » pour femmes réfugiées du Centre d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (CHUDA), 4 rue Georges Mandel à Fontenay-sous-Bois, s'est tenu le 13 mars 2019. Il a concerné 18 femmes de ce Centre d'Hébergement, avec 2 professionnels du Centre HUDA, l'infirmière de la Maison de la Prévention et 1 professionnel du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Ile de France. Un support vidéo a été utilisé et a retenu l'attention. Une traduction en anglais et en arabe était assurée par des membres de l'équipe du Centre HUDA, quand c'était nécessaire, car la langue est encore plus une barrière lorsqu'il s'agit d'aborder des sujets intimes ou sensibles.

Le roman-photo réalisé par La Maison de la Prévention, avec le glossaire qui reprend certains termes du vocabulaire santé de la femme traduits en plusieurs langues, est toujours très utile pour ces actions de prévention. Les femmes l'apprécient et se saisissent de cet outil qui leur permet d'être plus autonomes lors des consultations médicales. Le soutien actif de l'équipe de l'HUDA permet un fort impact de cette action. Cette sensibilisation de femmes migrantes, souvent en situation de grande précarité insiste sur l'intérêt du dépistage, mais aussi sur l'importance d'un suivi médical régulier (notamment gynécologique pour les femmes).

- ✓ Un atelier de sensibilisation s'est déroulé, 20 mars 2019, à la Maison de la Prévention, en faveur de 8 femmes habitantes du quartier des Larris, impliquant 1 professionnel du Centre social de l'Espace Intergénérationnel, deux professionnelles de la Maison de la Prévention et d'un professionnel du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Ile de France.
- ✓ Ces deux ateliers ont préparé l'action de dépistage menée avec l'ADSF (Agir pour la Santé Des Femmes), qui est venu le 18 avril 2019, avec son Bus Santé et la présence d'une sage-femme. Cette action de dépistage s'est tenue à la Maison du Citoyen et de la Vie Associative, 16 rue du Révèrent Père Lucien Aubry à Fontenay-sous-Bois. Le dépistage a concerné 9 femmes : 4 femmes du CHUDA, 3 femmes d'un Atelier Sociolinguistique de Champigny et 2 femmes d'un Atelier Sociolinguistique de Fontenay, avec 5 dépistages (frottis) et 2 orientations médicales. Les intervenants de cette action de dépistage étaient deux professionnelles de la Maison de la Prévention, une infirmière du CMS de Fontenay-sous-Bois et 4 professionnels de l'association « Agir pour la Santé de Femmes » et 2 professionnels du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Ile de France.

2 - À Champigny-sur-Marne :

Intervention, durant la journée du 15 avril 2019, de professionnelles de la Maison de la Prévention dans deux Ateliers Sociolinguistiques, avec l'association des Femmes Relais de Champigny sur Marne. Cette action s'appuyait sur les connaissances existantes et les représentations de la santé, avait comme objectifs la prévention primaire et les dépistages des cancers du sein et du col utérin, avec une invitation à participer au dépistage du cancer du col utérin, avec accompagnement physique pour les femmes les plus éloignées des droits et du soin. Cette journée de prévention a concerné 15 femmes le matin et 10 femmes l'après-midi.

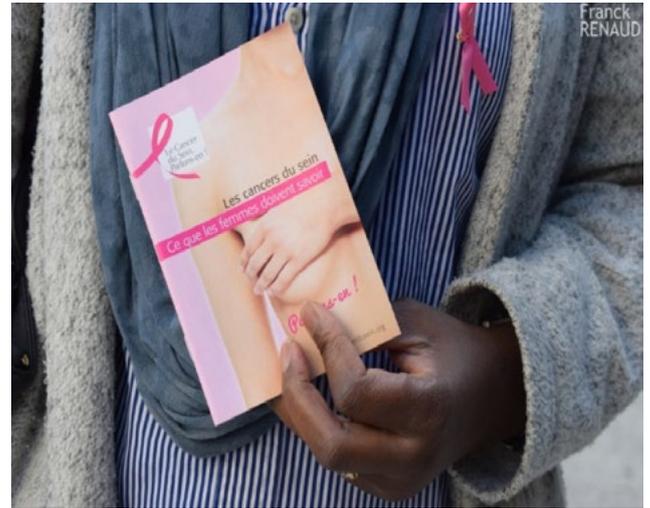


3 - Les Cafés éphémères d'« Octobre Rose » dans les quartiers prioritaires

Les cafés éphémères sont une forme de sensibilisation à des questions de santé. En 2019, ils ont été organisés en prévention des cancers du sein et du col de l'utérus, dans le cadre de la campagne nationale « Octobre Rose », avec comme objectif d'inciter au dépistage organisé pour le cancer du sein et de recommander un suivi gynécologique régulier. Avec le concours de la Ligue contre le cancer, l'équipe de la Maison de la Prévention a été à la rencontre des mamans à la sortie des écoles dans les quartiers prioritaires, pour discuter avec elles et diffuser des informations en leur offrant des documents. L'organisation des Cafés éphémères vient suite au constat fait les années précédentes quant à la difficulté d'aborder de façon frontale la thématique du cancer auprès du grand public.



Un « café éphémère » à la sortie d'une école, dans le quartier des Larris



- ✓ Dans le quartier des Larris, le 17 septembre 2019, le Café éphémère, avec la participation de deux professionnelles de la Maison de la Prévention et d'un professionnel Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Ile de France, a généré 60 contacts avec des habitantes de ce quartier.
- ✓ Dans le quartier de la Redoute, le 19 septembre 2019, le Café éphémère, avec la participation de trois professionnelles de la Maison de la Prévention, a généré 30 contacts avec des habitantes du quartier.

Photos du café éphémère à l'école Paul Langevin des Larris

4 - Atelier « Santé de la femme » dans le cadre de la Campagne « Octobre Rose »

En partenariat avec la Ligue contre le Cancer, le Centre de Dépistage du Cancer, l'Espace Insertion, un atelier « Santé de la femme » a été organisé par la Maison de la Prévention à l'Espace Insertion, 12 rue Dalayrac à Fontenay-sous-Bois, le 24 Octobre 2019, avec 18 femmes - dont 6 Professionnelles – (la Chargée de missions aux droits des femmes de la Mairie de Fontenay-sous-Bois a participé à cet atelier).

Les participantes venaient du foyer de migrants ADOMA, de la pension de famille de la Halte Fontenaysienne, des quartiers prioritaires de la Politique de la ville ou étaient des usagers de l'Espace Insertion. Avec le centre de coordination et la Ligue 94, temps de sensibilisation. De nombreuses questions ont été posées et les femmes ont apprécié d'avoir des interlocuteurs santé de référence, alors qu'elles sont en forte difficulté sociale.

Les professionnels présents (travailleurs sociaux...) peuvent aussi actualiser leurs connaissances et seront ainsi de justes relais.



Atelier Santé de la Femme à l'Espace Insertion : réunion d'information sur le cancer du sein

En dehors des actions de prévention des cancers féminins (cancers du sein et du col de l'utérus), d'autres actions de prévention des cancers - mais qui concernent aussi les femmes - ont été animées par la Maison de la Prévention en 2019. Cela concerne les actions de prévention des cancers liés au tabac, de la prévention du cancer colorectal et du cancer de la peau.

3.6.3 Concernant les actions de prévention du tabagisme et des cancers liés au tabac

Outre les nombreuses actions de prévention du tabac et de la chicha dans les établissements scolaires, la Maison de la Prévention a participé, le 6 novembre 2019, au « Village Mois sans tabac » à Créteil.

Par ailleurs, le 21 Novembre 2019, à la Maison du Citoyen et de la Vie Associative de Fontenay-sous-Bois, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer, cinq professionnels de l'Association ont tenu un stand de sensibilisation aux méfaits du tabac, avec un testeur de CO2. Cette action de sensibilisation a permis d'établir 6 contacts et 12 questionnaires ont été complétés.

3.6.4 La prévention du cancer colorectal

L'infirmière de la Maison de la Prévention a apportés des conseils de prévention concernant le cancer colorectal lors de ses permanences dans les foyers de migrants. L'action collective envisagée avec le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Ile de France a dû être reportée pour des raisons pratiques (pas de tests de disponibles, rupture d'approvisionnement au moment de l'action).

3.6.5 La prévention des cancers cutanés

En 2019, la Maison de la Prévention a également mené des actions liées aux risques du soleil pour prévenir le cancer de la peau.

Un stand d'information et de sensibilisation des familles a été organisé, pendant l'initiative municipale estivale de « Fontenay-sous-le-soleil ». Le 1er et le 2 août 2019, des actions de prévention ciblant le cancer de la peau, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer 94. Les professionnels incitaient tout particulièrement à adopter des pratiques renforçant les facteurs de protection (chapeau, crème solaire...) et ont utilisé, comme outils pédagogiques, un jeu de l'oie et un quiz de connaissances portant sur :

- ✓ Risques graves liés à l'exposition solaire prolongé et sans protection
- ✓ Mesures de prévention à prendre pour se protéger du soleil.

Dans le cadre de la santé environnementale, une thématique de sensibilisation autour des perturbateurs endocriniens a également été abordée, en partenariat avec la Direction du Développement durable de la Ville de Fontenay-sous-Bois pendant l'initiative municipale de « Fontenay-sous-le-soleil », les 16 et 19 Juillet et le au 08 Aout 2019.

Fontenay-sous-soleil 2019 (12 Juillet au 08 Aout 2019) Interventions Maison de la prévention-Point Ecoutes Jeunes

Dates d'interventions	Intervenants	Horaire	Thématique	Actions	Partenaires
16 juillet 2019	Maison de la Prévention	10h-12h	Perturbateurs endocriniens	Confection de déodorant	Chargé du développement durable de la ville
19 juillet 2019	Maison de la Prévention	14h-16h	Perturbateurs endocriniens	Confections de déodorants	Chargé du développement durable de la ville
1er Aout 2019	Maison de la Prévention	14h30-16h30	Prévention solaire	Jeu de l'oie + smoothie fruits légumes	Ligue contre le cancer
2 Aout 2019	Maison de la Prévention	14h30-16h30	Prévention solaire	Jeu de l'oie + smoothie fruits légumes	Ligue contre le cancer

3.7 Prévention du VIH/IST

L'association effectue le pilotage, la coordination, la communication et l'animation des actions de prévention au moment de la Journée mondiale de lutte contre le VIH (1er décembre).

- ✓ Le 10 décembre 2019, une Campagne d'information, de sensibilisation et d'incitation au dépistage, a été organisée devant la gare du RER Val de Fontenay, qui est une des plus importantes gares de la région Île-de-France pour sa fréquentation, avec 30 000 voyageurs par jour. Cette action s'est faite en partenariat avec l'association AIDES, qui venait avec 3 bénévoles ainsi que son véhicule équipé pour le passage des tests. AIDES apportait également de nombreux supports de communication, ainsi que des préservatifs. L'association Maison de la prévention a mobilisé 5 professionnels et 3 étudiants infirmiers au cours de cette journée où 20 dépistages ont été réalisés et une centaine de contacts initiés.
- ✓ Auparavant, le 23 avril 2019, une action de dépistage toujours avec l'association AIDES, avait été organisée au sein du Foyer ADOMA. Cette action s'était tenue dans le hall du foyer, avec des échanges de sensibilisation et la distribution de 20 flyers d'information. Le dépistage avec AIDES a permis la réalisation de 12 dépistages VIH, 5 dépistages hépatite et 2 entretiens. 7 professionnels étaient associés à cette action : 2 professionnels de l'ADOMA, 2 de l'association AIDES et 3 de la Maison de la Prévention.
- ✓ 14 actions de sensibilisations ont eu lieu dans lycées, sous forme de forums ou d'interventions en classe (terminales, 1eres ou secondes). Les interventions s'appuient sur un quizz qui sert à évaluer les connaissances et les représentations des jeunes. Elles incluent entre autres : démonstration de la pose d'un préservatif, informations sur son utilisation, et sur les contre-indications quant à son utilisation. Ces actions se sont tenues au lycée Pablo Picasso de la ville de Fontenay-sous-Bois, les lycées Edouard Branly et Louis Armand de Nogent-sur-Marne et le lycée Paul Doumer au Perreux-sur-Marne. Elles sont réalisées avec le Bus Santé du Val-de-Marne et les infirmières scolaires. Ce sont près de 1 000 jeunes sensibilisés et plus de 1 000 préservatifs distribués.

Commune	Etablissement	Date	Nombre d'interventions	Durée	Nombre d'élèves concernés
Nogent-sur-Marne	Lycée Edouard Branly	26-nov	9	1h	270
Fontenay-sous-Bois	Lycée Pablo Picasso	25-nov	2	7h	300
Le Perreux-sur-Marne	Lycée Paul Doumer	29-nov	1	4h	180
Nogent-sur-Marne	Lycée Louis Armand	27-nov	2	7h	240

3.8 Le partenariat avec la Ville à Champigny-sur-Marne

La Ville de Champigny-sur-Marne a noué, depuis 2004, un partenariat avec l'association « Maison de la Prévention », dont l'objectif principal est la coordination et l'animation d'actions de santé sur le territoire.

3.8.1 Une nouvelle convention en 2019

En début d'année 2019, une nouvelle convention triennale (2019 – 2021) a été signée entre la Ville de Champigny-sur-Marne et l'Association « la Maison de la Prévention », qui renouvelle ce partenariat dans des conditions nouvelles tenant compte des évolutions de la politique municipale.

La nouvelle convention prévoit que la Maison de la Prévention assure les missions suivantes :

- 1) L'animation d'un réseau partenarial de proximité.
- 2) Le portage d'actions pour la promotion de la santé et la prévention qui s'inscrivent dans les priorités nationales pour la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS), les objectifs de l'Atelier Santé Ville (ASV) et du Contrat Local de Santé (CLS).

Ces actions sont organisées en liaison étroite avec le Directeur Prévention / Santé et la responsable du Pôle Santé Publique.

Concernant les modalités de mise en œuvre, les actions de Maison de la Prévention se déroulent à trois niveaux :

- ✓ Sensibilisation de l'ensemble des réseaux en contact quotidien avec les publics concernés par l'action (associations locales, de quartier, différents services de la Ville et les Maisons Pour Tous, l'ensemble des structures sociales et médico-sociales du territoire, ...)
- ✓ Organisation de rencontres, d'ateliers, de groupes de parole, café santé... dans les quartiers. Ces moments de rencontre étant conçus dans une démarche interactive avec les participants.
- ✓ Participation aux initiatives publiques : Fêtes de la Ville, de quartiers, Champigny Plage, Fête des Solidarités (CG94)... Ces initiatives étant autant de moments privilégiés pour s'adresser à un public souvent en situation de renoncement aux soins. Le caractère festif de la démarche en facilite l'appropriation par le public. Cela permet, dans un cadre non médicalisé, d'établir des contacts et de sensibiliser à ces questions.

En 2019, la Maison de la Prévention a réalisé des actions de prévention et d'animation auprès de divers publics, principalement issus des quartiers prioritaires.

3.8.2 Les actions de la Maison de la Prévention dans le cadre des Ateliers Sociolinguistiques

En partenariat avec l'association des Femmes Relais et Médiatrices interculturelles, la Maison de la Prévention est intervenue dans le cadre d'ateliers sociolinguistiques (ASL).

Les groupes étaient généralement homogènes, car composés majoritairement de femmes migrantes, excepté pendant les interventions dans le quartier du Bois l'Abbé, où la Maison de la Prévention a touché aussi bien des hommes que des femmes.

Trois des Ateliers Sociolinguistiques, prévus au cours de l'année 2019, n'ont pu être assurés, en raison des grèves ayant eu lieu dans certains établissements scolaires. La Maison de la Prévention est intervenue dans 4 ateliers sociolinguistiques sur les 7 prévues initialement.

Au total 88 apprenants ont bénéficié de nos interventions pour un total de 13 heures d'actions.

Suite à ces ASL, certains usagers ont souhaité participer aux bilans de santé proposés par l'association Maison de la Prévention. Ainsi, le 11 Avril 2019, nous avons accompagné 11 personnes (sur les 12 inscrites) au Centre IPC, où les usagers ont rencontré plusieurs professionnels de santé pour un check up très complet : contrôle de la vue, examen dentaire, analyse de sang et d'urine, test de l'audition, test cardiogramme, mesure de la capacité respiratoire, dépistage des cancers. 20 personnes supplémentaires sont demandeuses, pour bénéficier d'un bilan global de santé.

En partenariat avec le Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers, la Maison de la prévention a également organisé une séance de dépistage du cancer du col de l'utérus pendant une après-midi, qui se déroulait à la Maison du citoyen de Fontenay-sous-Bois. Quatre dames, rencontrées au sein d'un Atelier Sociolinguistique de Champigny, ont participé à cette action de dépistage.

3.8.3 Les actions de prévention des cancers et dépistage VIH-IST

Cette démarche s'appuie sur une approche globale de la santé, en mettant en relation le risque maladie, avec l'ensemble des facteurs de risque (alimentation, tabac, alcool, absence de suivi médical régulier...).

Campagne « Octobre Rose »

Actions et objectifs :

Sensibilisation aux risques liés au cancer du sein

Rappel des examens périodiques à effectuer aux différents moments de la vie

Orientation vers le CMS de Champigny-sur-Marne pour suivi gynécologique

Distribution de plaquettes d'informations liées aux facteurs de risques des différents cancers qui touchent la femme

Information concernant l'offre de soin dans les deux Centres de santé de la ville

Dates : 3 octobre 2019 et 10 octobre 2019

Lieux : Ecole maternelle Albert Thomas à Champigny-sur-Marne et Ecole maternelle Joliot Curie à Champigny-sur-Marne

Publics cible : Parents – essentiellement des mamans – (bien que nous ayons touché quelques pères)

Intervenants/Partenaires : 3 Professionnelles de la Maison de la Prévention et 2 infirmières des CMS Rouques et Ténine

Données quantitatives : 90 personnes touchées sur les 2 écoles

Actions et objectifs :

Sensibilisation au sein des CMS Ténine et Rouques à Champigny-sur-Marne

Mise en place d'un questionnaire de santé à destination des usagers des Centres de Santé

Informations sur les droits et prise en charge concernant les différents dépistages

Espace d'échange directe entre professionnels/usagers sur les questions et inquiétudes liées au cancer.

Dates : 17 Septembre 2019 (9h-12h) et 5 Novembre 2019 (9h-12h)

Lieux : Centres Municipaux de Santé Ténine et Rouques

Publics cible : Usagers des Centres Municipaux de Santé

Intervenants/Partenaires : 1 professionnelle de la Maison de la Prévention et 2 professionnelles du Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers

Données quantitatives : 32 personnes dont 17 questionnaires au CMS Ténine et 28 personnes dont 13 questionnaires au CMS Rouques

Observation : 4 personnes se sont mis en lien avec le Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers, afin de recevoir leur prise en charge de dépistage.

Campagne Prévention – dépistage VIH

Actions et objectifs :

Démarche d'« Aller vers » les passants pour informations et sensibilisations

Distribution de préservatifs

Espace dépistage VIH + échanges avec des médecins autour des prises de risques

Dates : 22 Novembre 2019 (9h-13h) et (16h- 20h) ; 5 décembre 2019 (16h-20h) ; 7 décembre 2019 (9h-14h)

Lieux : Centre-ville Champigny ; Parking du Magasin Leclerc ; Marché du Bois l'Abbé à Champigny-sur-Marne

Publics cible : Actions tous publics, ouvertes à tous.

Intervenants/Partenaires : 2 professionnelles de la Maison de la Prévention et une équipe d'étudiantes infirmières ; Association Migration santé ; Bus santé ; Centres Municipaux de Santé Ténine et Rouques.

Actions et objectifs : Prévention VIH au Lycée Louise MICHEL et au Lycée Max DORMOY

Informations collectives par classe : Comprendre ce qu'est le VIH Facteurs de risques

Comment vit-on avec le VIH ?

Temps d'échanges avec les élèves et le professeur autour du VIH et des IST

Temps d'informations sur les Points ressources au sein de la ville de Champigny

Mise à disposition de matériels de protection et de plaquettes d'information sur le VIH et les IST

Dates : 3 décembre 2019 (Lycée Louise MICHEL) et 12 décembre 2019 & 13 décembre 2019 (Lycée Max DORMOY)

Lieux : Lycée Louise MICHEL et Lycée Max DORMOY

Publics cible : Lycéens

Intervenants/Partenaires : 1 professionnelle de la Maison de la Prévention + 2 étudiantes infirmières au Lycée Louise MICHEL ainsi qu'au Lycée Max DORMOY

Données quantitatives : au Lycée Louise MICHEL : 4 classes de 22 élèves par classe en moyenne (1ère et terminal) + 1 Intervention collective pendant la pause méridienne.

Au Lycée Max DORMOY : sur les 2 jours d'intervention : 8 classes (2nd, 1ère, Terminal) avec 22 élèves par classes en moyenne + 2 interventions collectives sous forme de forum pendant la pause méridienne

Observation : Une deuxième date était prévue au Lycée Louise MICHEL, mais n'a pu être tenue en raison des grèves des transports.

3.8.4 Le projet périnatalité conduit par l'Institut Renaudot

A partir de septembre 2019, la Maison de la Prévention a participé aux différentes réunions organisées par l'Institut Renaudot pour conduire le projet périnatalité à Champigny-sur-Marne : « Attendre ou avoir un enfant à Champigny, qu'en pensez-vous ? ».

Ce projet, piloté par l'Institut Renaudot, en partenariat avec l'ARS et les partenaires locaux, s'inscrit dans le cadre l'action RÉMI (Réduire la Mortalité Infantile et périnatale) dont les objectifs sont l'amélioration de la santé des futures mères et des nouveaux nés. La méthodologie et l'animation de cette action par l'Institut Renaudot, illustre de façon concrète la démarche de santé communautaire, avec la participation des habitants des quartiers prioritaires à l'action. Plusieurs réunions se sont tenues le 8 octobre 2019, de 9 heures à 16 heures, à la Maison Pour Tous Youri Gagarine dans le quartier des Morcacs puis le 14 novembre 2019, de 9 heures à 16 heures, à la Maison Pour Tous du Bois l'Abbé.

3.8.5 La Coopérative d'acteurs et le programme d'évaluation et de prévention du surpoids de l'obésité infantile

Le programme d'évaluation et de prévention du surpoids de l'obésité infantile, initié en 2018, sur le quartier de Bois l'Abbé, s'est poursuivi et amplifié en 2019.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une Coopérative d'acteurs, contractualisant un large partenariat autour d'un projet de nutrition et d'activité physique, auprès des enfants scolarisés dans les établissements scolaires du Bois l'Abbé, classés Réseau d'Education Prioritaire, et de leurs parents.

Le quartier du Bois l'Abbé, qui est à cheval sur les deux communes de Champigny-sur-Marne et Chennevières sur Marne, est un quartier prioritaire de la Politique de la Ville sur les 2 communes.

Les objectifs en 2019 étaient de :

- 1) Promouvoir l'alimentation équilibrée et l'activité physique adaptée auprès des jeunes Canavérois et Campinois de 4 à 12 ans, du quartier prioritaire du Bois l'Abbé et leurs parents, pour lutter contre le phénomène du surpoids et de l'obésité ces enfants issus de familles défavorisées, lesquelles sont les premières touchées par les inégalités sociales de santé et notamment l'obésité.
- 2) Orienter individuellement les enfants et leurs parents vers la permanence nutrition santé du Relais Santé Canavérois en fonction des problématiques relevées lors des actions d'information et de sensibilisation dans les écoles maternelles, élémentaires et le collège, grâce à l'orientation des infirmières scolaires et des dépistages IMC qu'elles effectuent auprès des enfants de 8 ans et 11 ans. Dans le cas de surpoids ou d'obésité constatés, des ateliers sportifs adaptés à la pathologie ou bien une prise en charge médicalisée spécifique ont été proposés.
- 3) Soutenir l'évaluation de l'action, effectuée d'une part, par deux étudiants en médecine du Département d'enseignement et de recherche en médecine générale de la faculté de Médecine Sor-

bonne-Université (cette évaluation portait sur l'action mise en place auprès des enfants de 8 ans, scolarisés en CE2, âge médian de la population visée par le projet). D'autre part, une évaluation de l'action était menée en parallèle avec six étudiants de la faculté de Sciences de l'Éducation de Créteil (UPEC).

4) Contribuer à la réussite de la démarche de Coopérative d'acteurs.

L'action de la Maison de la Prévention a consisté à :

- ✓ Participer à la mise en œuvre des animations sur le terrain, programmées sur l'année scolaire 2018-2019 :
 - Avec la Direction des politiques sportives de Champigny sur Marne : organisation d'activités physiques (rugby et athlétisme) pendant le temps scolaire et hors temps scolaire.
 - Avec le Relais Santé Canavérois : permanence nutrition-santé avec accueil individuel des enfants en surpoids ou en obésité, et leurs parents (permanence ouverte aux campinois).
- ✓ Accompagner et faciliter le travail de recherche et d'évaluation effectué par les étudiants (l'association Maison de la Prévention est signataire de la convention de stage des étudiants) :
 - Mise en lien des étudiantes avec différents acteurs de terrain (notamment les infirmières scolaires et la diététicienne-nutritionniste).
 - Organisation de toutes les réunions des étudiants sur le terrain pour qu'elles puissent faire des temps d'observation et rencontrer les familles concernées par l'action.
 - Suivi de l'évolution de leurs travaux de recherche universitaire.
 - Contact avec les responsables universitaires : Philippe CORNET (Professeur de médecine à la Sorbonne) et Anne-Cécile BEGOT (Maître de conférences en sociologie) à l'UPEC.
 - Participation à la soutenance des travaux des étudiants de l'UPEC en juin 2019.
- ✓ Participer et contribuer à la gouvernance de l'action :
 - Participation à la Journée de l'ARS du 15 novembre 2019 à Paris (Cité du refuge) sur les Coopératives d'acteurs et la participation des habitants.
 - Participation aux Comités de Pilotage de l'action convoqués et animés par l'ARS
 - Préparation d'une Journée « Sport, Nutrition, Santé au Bois l'Abbé » à mettre en place en février 2020, notamment au niveau des supports de communication et d'inscription à cette journée.

Les bénéficiaires de l'action en 2019

- ✓ Concernant les élèves de CE2 (âgés de 8 ans) : 12 classes de CE2 des écoles du Bois l'Abbé (Anatole France, Jacques Solomon, Hauts de Chennevières et Jean-Jacques Rousseau) ont été impliquées dans cette action, soit environ 240 enfants.
- ✓ Concernant les familles : 15 familles campinoises et canavéroises ont été accueillies individuellement à la permanence nutrition-santé du Relais Santé de Chennevières.
- ✓ Concernant les étudiants : 2 étudiants en médecine et 6 étudiants en sciences de l'éducation ont été accompagnés. Leurs travaux de recherche consiste en une étude qualitative (représentation du surpoids, vécu, attentes...) et quantitative (population cible : classe de CE2), une immersion terrain (étude des comportements, modes de consommation...) ainsi qu'une étude prospective (suivi de plusieurs familles, dont un enfant de CE2 est en situation de surpoids ou d'obésité, bénéficiera du programme), ce travail permettant une approche d'indicateurs de changement ou de résistance.

Dates et lieux de réalisation de l'action

Périodes de l'année 2019	Activités Sportives	Classes - Ecoles
Du 07 janvier au 22 février 2019 (7 séances)	Athlétisme	1 CE2 école J.J. Rousseau 1 CE2 école J.J. Rousseau 1 CE2 école A. France 3 CE2 école Hauts de Chennevières
Du 11 mars au 19 avril 2019 (6 séances)	Athlétisme	1 CE2 école J. Solomon 1 CE2 école J.J. Rousseau 2 CE2 école J. Solomon 2 CE2 école A. France

Du 7 janvier au 19 avril 2019	Séance sur l'équilibre alimentaire
Entre le 7 janvier et le 2 février	3 classes de CE2 de l'école des Hauts de Chennevières
Entre le 4 et 22 février	3 classes de CE2 de l'école Anatole France
Entre le 11 et 29 mars	3 classes de CE2 de l'école J. J. Rousseau A et B
Entre le 1er et 19 avril	3 classes de CE2 de l'école Jacques Solomon

L'action tend à inscrire une démarche préventive par la promotion de l'activité physique et l'éducation nutritionnelle, en utilisant les référentiels proposés au niveau national (ex : le Plan National Nutrition Santé – PNNS, Manger/bouger).

3.8.6 La mise en place du Conseil Local de Santé Mentale de Champigny

En lien avec la Direction de la Santé de la Ville, la Maison de la Prévention a participé à la mise en place, en 2019, du Conseil Local de Santé Mentale de Champigny-sur-Marne.

Une rencontre s'est tenue en août 2019, avec la coordinatrice du CLSM, qui à Champigny est porté par l'association Visa 94, en partenariat avec La Ville de Champigny-sur-Marne, avec l'association Visa 94, le secteur de psychiatrie Adultes Les Murets, l'intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile rattaché au CHIC et l'association des familles et amis de malades (UNAFAM).

L'association a participé en 2019 à un Comité de Pilotage du CLSM ainsi qu'à sa 1ère réunion plénière, le 13 novembre 2019.

3.8.7 Participation à l'initiative publique « Champigny Plage »

Enfin, dans le cadre de l'initiative estivale « Champigny Plage », la Maison de la Prévention a animé un atelier sur le thème de l'équilibre alimentaire. Nous avons notamment abordé, à l'aide de support d'animation, le sucre caché dans les aliments du quotidien. La dégustation de deux recettes simples de « compote maison sans sucre ajouté » préparée par les intervenantes, a été très appréciée par les familles présentes. Nous avons touché 120 personnes au cours de la journée du dimanche 21 juillet 2020.

4 La coordination du Conseil Local de Santé Mentale

4.1 Présentation générale du dispositif

Le CLSM est une plateforme de concertation réunissant les acteurs sociaux, médicaux, les Elus(es), la psychiatrie adulte et infanto-juvénile, les usagers et les citoyens pour décloisonner les pratiques professionnelles, améliorer la prévention, l'accès aux soins, promouvoir l'inclusion sociale et la lutte contre la stigmatisation.

Le développement de cet outil de démocratie sanitaire (tableau ci-dessous) a été préconisé par plusieurs textes officiels, à titre d'exemple nous citons :

- ✓ Le rapport ministériel de Michel LAFORCADE, relatif à la santé mentale, met l'accent sur l'intérêt d'articuler les dispositifs afin de construire une approche globale sur les territoires. (Octobre 2016)
- ✓ La loi de modernisation du système de santé, crée le territoire de santé mentale et le projet territorial de santé mentale encourageant la mise en Place des CLSM (Janvier 2016)
- ✓ La loi, Hôpital, patient, santé, territoire (HPST), Prévoit la mise en place d'outils de coordination des politiques publiques de santé (Contrat Local de Santé dans lequel s'inscrit les CLSM) (21 juillet 2009)
- ✓ Plans et schémas nationaux et régionaux, insistent également sur la nécessité d'une approche transversale, globale et coordonnée.

4.2 Le CLSM de Fontenay Sous-Bois

4.2.1 Le contexte de sa création

La Maison de la Prévention a répondu en octobre 2015 à l'appel à projets de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour le co-financement avec la Ville d'un poste de coordinateur en vue de la mise en place d'un Conseil local de santé mentale (CLSM). Ces co-financements assurés, une convention de partenariat a été co-signée par la Ville, l'ARS, l'hôpital Les Murets et la Maison de la Prévention en date du 25 avril 2016.

En effet, ce projet vient répondre aux besoins recensés dans le cadre du diagnostic santé CLS établi en 2013. Celui-ci définit la santé mentale de la population comme une de ses priorités et met en évidence le besoin de coopération entre le champ sanitaire et social dans le traitement de cette thématique.

4.2.2 Activités clés de l'année 2019

Animation des groupes de travail

Des groupes de travail ont été régulièrement animés, traduisant une dynamique de réflexion commune au sein du CLSM :



La SISM 2019

Comme chaque année, La Semaine d'information sur la santé mentale (SISM) s'est adressée au grand public. Citoyens, associations, professionnels ont organisé des actions d'information et de réflexion à partir du thème annuel fixé par le Collectif national des SISM,

En 2019, une conférence débat a eu lieu impliquant quatre intervenants du champ de la santé. Ces derniers ont abordé successivement des sujets autour de la médecine à distance, outil virtuel (jeux vidéo) d'aide à l'autonomie, communication sur une application de relaxation adaptées aux personnes vulnérables psychologiquement, ainsi que des brochures en format numérique afin de sensibiliser sur les risques des produits psychotropes, ...)

L'ensemble de ces sujets ont un lien direct avec la thématique principale de la SISM 2019, qui est celle de « la santé mentale à l'ère du numérique »

La plénière 2019

Une assemblée plénière du Conseil Local de Santé Mentale a eu lieu le 11 décembre 2019, et s'est déroulée selon le programme suivant :

Programme de la plénière 2019

- **Introduction de l'assemblée par Michèle LEGUYER**, Maire adjointe à l'action sociale à la solidarité et à la famille, représentant Monsieur le Maire.
- **Présentation du GEM dynamique professionnelle par Carmen DELEVALOIRE**, Responsable du dispositif GEM.
- **Présentation du Projet ParpsychED par Dr Ignacio GARCIA**, Pédopsychiatre et **Dr Christine MOULIN**, Médecin scolaire.
- **Bilan 2019 et perspectives du CLSM présentés par Samira MIR**, Coordinatrice CLSM.
- **Echanges avec la salle autour des attentes vis-à-vis du CLSM et ses perspectives**

4.2.3 Actions soutenues par le CLSM de Fontenay Sous-Bois

Création d'un GEM

Le GEM est un groupe d'entraide mutuelle. Ce dispositif est une émanation de trois collectifs : L'UNAFAM, La CEAPSY et santé mentale France Ile de France

L'idée à travers ce dispositif et de se retrouver entre paires, en dehors du cadre de soin, pour rompre l'isolement, créer le lien social et faire des activités non thérapeutiques.

La spécificité du GEM de Fontenay Sous-Bois, se traduit par des activités à visée professionnelle. Il sensibilise les entreprises aux problématiques de santé mentale, dans un objectif de dé-stigmatisation, au-delà des activités de détente et de bien-être.

Le GEM dynamique professionnelle a été soutenu par le CLSM, la Maison de la prévention ainsi que l'UNAFAM.

Après avoir été accueilli dans les locaux de la Maison de la Prévention. Le GEM dynamique professionnelle a pu se développer, fin 2019, dans un local indépendant et disposer ainsi d'une professionnelle chargée de son animation.

G.E.M. DYNAMIQUE PROFESSIONNELLE
Horaires :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 10 H - 17 H
Mercredi: 14 H - 17 H

36, rue Maurice Couderchet
94220 Fontenay-Sous-Bois
Tel. : 09 80 39 34 02

Actes
Bus 124 / Emile Roux
1ER - Ignes A / Fontenay-Sous-Bois

G.E.M. DYNAMIQUE PROFESSIONNELLE
Entraide et ressources pour dynamiser ses projets de vie sociale et professionnelle

S'entraider
Se motiver au quotidien
Développer son réseau

Contact:
Carmen Delevaloire - Mica Martinec
Part.: 06 82 72 77 51 - Port.: 06 26 58 02 34
gemdynamiqueprofessionnelle@gmail.com

Avec le soutien de la Maison de la Prévention de Fontenay-Sous-Bois et le CLSM de Fontenay-Sous-Bois
En lien avec Pôle Emploi et Cap Emploi

Géré par l'association CEVRE FALRET Avec les financements Avec le parrainage de la Délégation Régionale UNAFAM 94

UNAFAM

La recherche ParPsychEd en partenariat avec la psychiatrie infantile et l'éducation nationale

Courant l'année 2019 le CLSM de Fontenay a également soutenu la recherche dont l'objectif principal est d'améliorer la reconnaissance, l'accompagnement et la prise en charge (IEAO) des enfants scolarisés de 4 à 8 ans présentant des troubles d'ordre psychique.

Il s'agit à travers cette action de dépasser le clivage entre famille et institutions (Education Nationale, Pédopsychiatrie), de tenter d'accompagner le plus tôt possible ces enfants afin d'éviter l'aggravation de leurs troubles.

Le projet ParPsychEd² se propose donc de relever ce défi. Conçu comme une recherche interventionnelle, visant **l'accompagnement, l'analyse, l'évaluation et la mise en place de partenariats locaux** entre les écoles maternelles et élémentaires ainsi que les secteurs psychiatrie infanto-juvénile, en articulation avec les Conseils locaux de santé mentale et en association avec les représentants des parents.

4.2.4 Perspectives du CLSM pour l'année 2020

Les échanges fructueux qui ont lieu au sein du CLSM, notamment lors de l'assemblée plénière ont permis d'envisager les perspectives suivantes :

- Elargir la présence des moins de 18 ans à l'intérieur du CLSM
- Le lien et la coordination entre les instances traitant les situations individuelles complexes portée par le CLIC, la réunion avec l'EDS et avec les instances adultes vulnérables portée par l'EDS). Réfléchir sur la participation des usagers à ces instances.
- Développer la communication sur le CLSM (interne et externe des services de la ville)
- Sensibiliser tous les parents aux problématiques de santé mentale
- Expérimenter un dispositif de maintien et d'accompagnement des personnes vulnérables dans le parc privé, designer une assistance à la gestion locative.
- Collaborer avec la Maison du Citoyen pour faire connaître les activités de loisirs et de culture en faveur des personnes en souffrance psychique.
- faire une Porte Ouverte au GEM et s'associer à d'autres dispositifs, profiter de la SISM, pour promouvoir le dispositif
- Promouvoir la participation des usagers et des aidants des personnes concernées, les habitants
- Renforcer le partenariat avec l'éducation nationale et la pédopsychiatrie (dans le cadre du projet ParPsychED)
- Mobiliser les bailleurs dans le cadre de l'atelier 'Habitat et santé mentale'
- Reconduite de la réflexion autour de la thématique « Insertion sociale et professionnelle des personnes en souffrance psychique »
- Organisation de la SISM mars 2020

2 - Ce projet est porté par le GCS-CCOMS, financé par la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) dans le cadre du Programme de recherche sur la Performance du Système de Soins (PREPS) de 2018, et soutenu par la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO).

5 Conclusion pour l'année 2019 et perspectives pour 2020

L'année 2019, on l'a vu, a été marquée par d'importants changements de personnels, avec le départ de 4 salariées vers de nouveaux horizons professionnels et l'arrivée de 4 nouvelles recrues au sein de l'équipe.

Pourtant, le niveau de l'activité de l'année 2019 n'a pas été diminué, bien au contraire : plus de jeunes accueillis, davantage d'entretiens, des actions plus nombreuses ou renforcées, et de nouveaux partenaires financeurs et de terrain pour l'association !

Et ceci, malgré un ralentissement des activités en toute fin d'année, lié aux mouvements sociaux de décembre 2019.

Si les activités de l'association sont présentées en quatre Pôles, beaucoup d'actions sont communes à plusieurs pôles : par exemple, les actions de prévention des violences sexistes et sexuelles en direction des adolescentes relèvent à la fois du Pôle Santé Jeunes et du Pôle Santé au féminin. Il en est de même pour les actions de prévention et de promotion de la santé, car l'association s'appuie sur la définition de la santé de l'OMS : « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Même si certains professionnels sont davantage affectés à un Pôle, l'esprit d'entraide et de partage de compétences fait que les salariés interviennent régulièrement sur les différents secteurs d'activité, en s'appuyant sur l'interdisciplinarité de l'équipe.

De nouvelles perspectives se dessinent en 2020 pour l'association : en écho au Grenelle contre les violences conjugales qui s'est ouvert en septembre 2019, l'association souhaite renforcer son Pôle Santé au Féminin, en développant l'axe de prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles, notamment en direction des adolescent(e)s et des jeunes, tout en maintenant les actions de prévention et de dépistage des cancers féminins, les ateliers santé, les cafés éphémères en direction des femmes ...

A l'heure où ce rapport d'activité est rédigé, la France est plongée dans une crise sanitaire d'une ampleur inédite et toute l'équipe de l'association montre sa réactivité et sa capacité d'adaptation, afin de poursuivre ses activités en faveur des publics :

- Etablissement d'un numéro d'appels d'urgence,
- Organisation de téléconsultations des psychologues et de l'éducatrice pour les jeunes et leurs parents,
- Réalisation d'un état des lieux des structures d'accueil en santé mentale,
- Mise en place d'une veille sanitaire auprès des résidents âgés des foyers de migrants,
- Réalisation et diffusion d'outils de communication pour la prévention,
- Participation à l'élaboration au livret « Prendre des nouvelles » réalisé par l'Institut Renaudot,
- Contacts avec les habitants et les personnes relais dans les quartiers,
- Continuité des partenariats (CAF, MDA, Sous-Préfecture, ...) en visioconférences ou audioconférences ...

L'implantation ancienne de la Maison de la Prévention – Point Ecoute Jeunes sur le territoire (plus de 20 ans !), sa connaissance des associations & collectifs de quartiers ainsi que sa proximité avec des personnes-relais, la confiance qu'elle a construit auprès des habitants/résidents sont autant d'atouts pour apporter des réponses rapides et efficaces en termes d'informations et de prévention, en particulier lors de situations de crise.

La survenue de la pandémie montre l'importance cruciale des actions prévention de santé publique, ainsi que des démarches communautaires en santé qui associent les habitants et les font participer aux actions.

Ce sont ces actions et démarches en faveur desquelles l'Association Maison de la Prévention –Point Ecoute Jeunes plaide.

Maison de la prévention
Point écoute jeunes

55, avenue du Maréchal Joffre

94120 Fontenay-sous-Bois

01 48 75 94 79

contact@prevention-ecoutejeunes.org

www.prevention-ecoutejeunes.org